

## RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

### La Banque Nationale annonce un bénéfice net record au troisième trimestre 2009

#### FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2009 :

- Bénéfice net record de 303 M\$ au troisième trimestre 2009, par rapport à un bénéfice net de 286 M\$ au troisième trimestre 2008, en hausse de 6 %;
- Bénéfice dilué par action de 1,78 \$ au troisième trimestre, par rapport à un bénéfice dilué par action de 1,73 \$ au trimestre correspondant de 2008, une augmentation de 3 %;
- Rendement des capitaux propres de 22,1 %;
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 10,5 % au 31 juillet 2009 comparativement à 9,4 % au 31 octobre 2008.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 3.

**MONTRÉAL, le 27 août 2009** – La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 303 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2009, par rapport à un bénéfice net de 286 M\$ réalisé au troisième trimestre 2008, une augmentation de 6 %. Le bénéfice dilué par action atteint 1,78 \$ contre 1,73 \$ au trimestre correspondant de 2008. Les résultats du trimestre comprennent des coûts liés à la détention de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) pour un montant de 1 M\$, déduction faite des impôts. Au troisième trimestre 2008, la Banque avait enregistré des charges relatives au PCAA de 24 M\$, déduction faite des impôts, qui comprenaient des dotations aux pertes sur créances liées à la détention de PCAA, une charge pour baisse de valeur du PCAA, un gain sur opérations de couverture économique, le coût de financement ainsi que des honoraires professionnels. De plus, la Banque avait enregistré un gain de 57 M\$, déduction faite des impôts, résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du troisième trimestre aurait été de 304 M\$ comparativement à 253 M\$ au troisième trimestre 2008, soit une augmentation de 20 %. Le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,79 \$, par rapport à 1,52 \$ au trimestre correspondant de 2008, en hausse de 18 %.

Le bénéfice net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier se chiffre à 613 M\$, contre 706 M\$ pour la période correspondante

#### FAITS SAILLANTS EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2009 <sup>(1)</sup> :

- Bénéfice net record de 304 M\$ au troisième trimestre 2009, en progression de 20 % par rapport à un bénéfice net de 253 M\$ pour la même période en 2008;
- Bénéfice dilué par action de 1,79 \$ au troisième trimestre 2009, par rapport à 1,52 \$ au trimestre correspondant de 2008, en hausse de 18 %;
- Rendement des capitaux propres de 21,3 %.

de 2008. En excluant les éléments particuliers, tous liés à l'incidence du PCAA pour les neuf premiers mois de 2009, le bénéfice net aurait atteint 818 M\$, comparativement à 719 M\$, une hausse de 14 % pour la période correspondante de 2008 excluant un gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau, un gain résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. ainsi que des charges liées à la détention de PCAA. Le bénéfice dilué par action atteint 3,55 \$ pour les neuf premiers mois de 2009, comparativement à 4,30 \$ pour la période correspondante de 2008. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action se chiffre à 4,83 \$ en hausse de 0,44 \$ ou 10 % par rapport aux neuf premiers mois de 2008.

« L'excellente performance du secteur des marchés financiers et la qualité de nos portefeuilles de crédit ont grandement contribué aux résultats exceptionnels du troisième trimestre 2009. Tel que planifié, la Banque a poursuivi les importants investissements de son programme «Un client, une Banque» visant, entre autres, l'amélioration de son réseau dans les secteurs Particuliers et entreprises et Gestion de patrimoine. La Banque a également procédé à l'embauche de nouveaux employés dans son réseau de succursales », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

#### Indicateurs financiers

	Résultats 3 <sup>e</sup> trimestre 2009	Résultats excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>	Résultats neuf mois 2009	Résultats excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>
Croissance du bénéfice dilué par action	3 %	18 %	(17)%	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	22,1 %	21,3 %	15,2 %	20,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 selon Bâle II			10,5 %	10,5 %
Ratio de versement des dividendes			63 %	40 %

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

## PARTICULIERS ET ENTREPRISES

- Croissance des revenus qui atteignent 588 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 20 M\$ ou 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2008.
- Investissements importants dans l'amélioration du service à la clientèle, notamment par l'embauche de personnel dans le réseau de succursales, le déploiement de nouveaux guichets automatiques et l'introduction de la carte à puce.
- Bénéfice net de 134 M\$, contre 133 M\$ au troisième trimestre 2008.
- Maintien de la qualité du portefeuille de prêts malgré le contexte économique qui se reflète notamment dans la hausse de 7 M\$ des dotations aux pertes sur créances du secteur qui s'élèvent à 54 M\$ pour le trimestre.
- Croissance soutenue du volume des prêts aux particuliers et aux entreprises qui augmente de 8 %, les plus fortes hausses étant au niveau des prêts à la consommation et des prêts aux petites et moyennes entreprises. La progression des affaires a été atténuée par l'affaiblissement de la marge bénéficiaire du secteur, qui atteint 2,47 % au trimestre, contre 2,65 % au trimestre correspondant de 2008.

## GESTION DE PATRIMOINE

- Revenu total de 187 M\$ au trimestre, contre 203 M\$ au troisième trimestre 2008, les résultats du secteur de Gestion de patrimoine subissant un volume de transactions moins important, la baisse de la marge des dépôts, et des actifs sous gestion et administration qui demeurent inférieurs par rapport à la période correspondante de 2008.
- Diminution des charges d'exploitation du secteur de 6 M\$ pour atteindre 149 M\$ au troisième trimestre 2009.

## MARCHÉS FINANCIERS

- Excellente performance du secteur avec un bénéfice net trimestriel de 167 M\$, contre 165 M\$ au trimestre correspondant de 2008 alors qu'un gain net de 57 M\$ avait été enregistré suite au regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. Excluant ce gain, le bénéfice net aurait connu une croissance de 55 %. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total du secteur est de 409 M\$ au trimestre, contre 391 M\$ au troisième trimestre 2008.
- Hausse importante des revenus des activités de négociation surtout attribuable aux revenus tirés des titres à revenus fixes.
- Hausse des revenus des services bancaires de 50 % pour le troisième trimestre 2009 par rapport à 2008.

## AUTRES

- Perte nette de 23 M\$ au troisième trimestre contre une perte nette de 43 M\$ au trimestre correspondant de 2008 surtout attribuable à une hausse importante des revenus de titrisation qui se chiffrent à 95 M\$, une augmentation de 35 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2008. Au troisième trimestre 2008, une récupération de pertes sur créances d'une valeur de 29 M\$ avait été enregistrée.
- La rubrique *Autres* tient compte d'une perte nette de 1 M\$ attribuable à des charges liées à la détention de PCAA. Au troisième trimestre 2008, la Banque avait enregistré des charges nettes de 24 M\$ relatives au PCAA qui représentaient des dotations aux pertes sur créances liées à la détention de PCAA, une charge pour baisse de valeur du PCAA, un gain sur opérations de couverture économique, le coût de financement ainsi que des honoraires professionnels.

## GESTION DU CAPITAL

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 10,5 % et ratio des fonds propres total de 14,1 % au 31 juillet 2009, comparativement à 9,4 % et 13,2 % au 31 octobre 2008, selon les règles de Bâle II.

# MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

## Données financières

(non vérifiées) (en millions de dollars)

	Notes	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le		
		31 juillet 2009	31 juillet 2008	%	31 juillet 2009	31 juillet 2008	%
Particuliers et entreprises		134	133	1	392	382	3
Gestion de patrimoine		25	31	(19)	89	108	(18)
Marchés financiers		167	165	1	363	319	14
Autres		(23)	(43)		(231)	(103)	
<b>Bénéfice net</b>		<b>303</b>	286	6	<b>613</b>	706	(13)
Plus : charges liées à la détention de PCAA	1	1	9		119	87	
Plus : charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA	2	–	15		86	15	
<b>Bénéfice net excluant l'incidence du PCAA</b>		<b>304</b>	310	(2)	<b>818</b>	808	1
Moins : gain sur valeurs mobilières disponibles à la vente	3	–	(57)		–	(57)	
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau	4	–	–		–	(32)	
<b>Bénéfice net excluant les éléments particuliers</b>		<b>304</b>	253	20	<b>818</b>	719	14
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>		<b>1,78 \$</b>	1,73 \$	3	<b>3,55 \$</b>	4,30 \$	(17)
Plus : charges liées à la détention de PCAA	1	0,01	0,06		0,74	0,56	
Plus : charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA	2	–	0,09		0,54	0,09	
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire excluant l'incidence du PCAA</b>		<b>1,79 \$</b>	1,88 \$	(5)	<b>4,83 \$</b>	4,95 \$	(2)
Moins : gain sur valeurs mobilières disponibles à la vente	3	–	(0,36)		–	(0,36)	
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau	4	–	–		–	(0,20)	
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers</b>		<b>1,79 \$</b>	1,52 \$	18	<b>4,83 \$</b>	4,39 \$	10
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>							
<b>Incluant les éléments particuliers</b>		<b>22,1 %</b>	23,7 %		<b>15,2 %</b>	20,4 %	
<b>Excluant les éléments particuliers</b>		<b>21,3 %</b>	20,9 %		<b>20,0 %</b>	20,8 %	

Tous les montants ci-dessous, à l'exception de la note (4), sont présentés déduction faite des impôts :

- (1) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2009, les coûts liés à la détention de PCAA de 1 M\$ comprennent une perte sur des opérations de couverture économique, le coût de financement du PCAA et une récupération d'honoraires professionnels reliés au dossier du PCAA. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2008, les éléments suivants ont été comptabilisés relativement au PCAA : un gain sur des opérations de couverture économique de 10 M\$, une perte sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 8 M\$, le coût de financement du PCAA et des honoraires professionnels reliés au dossier du PCAA de 11 M\$.  
Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, les éléments suivants ont été comptabilisés relativement à la détention de PCAA : une perte sur valeurs mobilières disponibles à la vente relative au PCAA de 129 M\$ (2008 : 8 M\$), des pertes sur des opérations de couverture économique de 19 M\$ (2008 : 39 M\$), les intérêts reçus ou à recevoir sur le PCAA détenu de 41 M\$ (2008 : nil), le coût de financement et des honoraires professionnels reliés au dossier du PCAA de 12 M\$ (2008 : 40 M\$).
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2008, des dotations aux pertes sur créances liées à la détention de PCAA de 15 M\$ ont été enregistrées.  
Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, des dotations aux pertes sur créances liées aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 86 M\$ ont été comptabilisées (2008 : 15 M\$).
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2008, un gain sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 57 M\$ a été comptabilisé suite au regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc.
- (4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2008, un gain net de 32 M\$ a été comptabilisé suite à la cession de la filiale de la Banque à Nassau, aux Bahamas.

# MISE EN GARDE À PROPOS DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Les grandes tendances économiques et leurs enjeux » et la rubrique « Objectifs à moyen terme » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2008, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2009 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations sont faites conformément aux dispositions d'exonération des législations canadienne et américaine en valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, le rendement financier prévu de la Banque et certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expression comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres mots ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses, et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2009 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs importants pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la réserve pour créances irrécouvrables. Avec la crise financière et de crédit qui sévit actuellement, l'année 2009 est marquée par un ralentissement généralisé de l'économie mondiale bien que certains signes de reprise soient observés, ce qui affecte le principal partenaire économique du Canada, les États-Unis. La crise financière pourrait se traduire par un niveau d'activités faible sur les marchés financiers et un coût des fonds plus élevé pour les institutions financières. Il est fort probable que les faillites des particuliers et des entreprises pourraient augmenter au cours des prochains trimestres. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en considération dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Le risque est élevé que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations ne se réalisent pas ou se révèlent inexacts. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présentes déclarations prospectives. Ces écarts peuvent être causés par des facteurs dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment aux politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées; la situation concernant le papier commercial adossé à des actifs (PCAA), notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; l'aptitude de la Banque à recruter et retenir des dirigeants clés; les risques opérationnels, y compris ceux qui sont reliés à la dépendance de la Banque à l'égard de tiers relativement à la fourniture de l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque, ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une forte incidence défavorable sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2008. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance induite dans ces déclarations prospectives. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qui peut être faite de temps à autre pour ses besoins.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée aux fins de l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

---

## Pour plus de renseignements :

**Patricia Curadeau-Grou**  
Chef des finances et vice-présidente exécutive  
Finance, Risque et Trésorerie  
514 394-6619

**Jean Dagenais**  
Premier vice-président  
Finance, Fiscalité et Relations investisseurs  
514 394-6233

**Denis Dubé**  
Directeur principal  
Relations publiques  
514 394-8644

**Hélène Baril**  
Directrice principale  
Relations investisseurs  
514 394-0296

# FAITS SAILLANTS

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le		
	31 juillet 2009	31 juillet 2008	Variation en pourcentage	31 juillet 2009	31 juillet 2008	Variation en pourcentage
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	1 132 \$	1 057 \$	7	3 039 \$	2 872 \$	6
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(1)</sup>	1 137	1 086	5	3 053	2 949	4
Bénéfice net	303	286	6	613	706	(13)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	22,1 %	23,7 %		15,2 %	20,4 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Bénéfice – de base	1,79 \$	1,73 \$	3	3,56 \$	4,32 \$	(18)
Bénéfice – dilué	1,78	1,73	3	3,55	4,30	(17)
<b>EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS <sup>(2)</sup></b>						
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	1 138 \$	981 \$	16	3 216 \$	2 871 \$	12
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(1)</sup>	1 143	1 010	13	3 230	2 948	10
Bénéfice net	304	253	20	818	719	14
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	21,3 %	20,9 %		20,0 %	20,8 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Bénéfice – de base	1,80 \$	1,52 \$	18	4,84 \$	4,41 \$	10
Bénéfice – dilué	1,79	1,52	18	4,83	4,39	10
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,62 \$		1,86 \$	1,86 \$	
Valeur comptable				32,51	29,44	
Cours de l'action						
haut	58,11	54,63		58,11	54,63	
bas	43,36	45,75		25,62	44,39	
clôture	58,11	50,00		58,11	50,00	
	31 juillet 2009	31 octobre 2008	Variation en pourcentage			
<b>Situation financière</b>						
Actif total	134 589 \$	129 332 \$	4			
Prêts et acceptations <sup>(3)</sup>	57 761	56 015	3			
Dépôts	76 236	76 022	–			
Débitures subordonnées et capitaux propres	8 333	7 764	7			
Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle II						
catégorie 1	10,5 %	9,4 %				
total	14,1 %	13,2 %				
Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle I						
catégorie 1	11,3 %	10,1 %				
total	14,8 %	14,1 %				
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale	(114)	(162)				
en % des prêts et acceptations	(0,2)%	(0,3)%				
Biens sous gestion et administration	191 814	204 998				
Épargne totale des particuliers	103 568	97 207				
Couverture d'intérêts	5,57	5,21				
Couverture de l'actif	4,21	3,89				
<b>Autres renseignements</b>						
Nombre d'employés	17 772	17 146	4			
Nombre de succursales au Canada	446	446	–			
Nombre de guichets automatiques	855	857	–			

(1) L'ajustement représente principalement les gains ou pertes attribuables aux tiers utilisant la plateforme Innocap.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

(3) Déduction faite des actifs titrisés

# ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En date du 26 août 2009 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2009. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site web de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans celui de la Banque : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

## Analyse des résultats

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS

La Banque Nationale déclare un bénéfice net de 303 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2009, par rapport à un bénéfice net de 286 M\$ réalisé au troisième trimestre 2008, une augmentation de 6 %. Le bénéfice dilué par action atteint 1,78 \$ contre 1,73 \$ au trimestre correspondant de 2008. Les résultats du trimestre comprennent des coûts liés à la détention de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) pour un montant de 1 M\$, déduction faite des impôts. Au troisième trimestre 2008, la Banque avait enregistré des charges relatives au PCAA de 24 M\$, déduction faite des impôts, qui comprenaient des dotations aux pertes sur créances liées à la détention de PCAA, une charge pour baisse de valeur du PCAA, un gain sur opérations de couverture économique, le coût de financement ainsi que des honoraires professionnels. De plus, la Banque avait enregistré un gain de 57 M\$, déduction faite des impôts, résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du troisième trimestre aurait été de 304 M\$ comparativement à 253 M\$ au troisième trimestre 2008, soit une augmentation de 20 %. Le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,79 \$, par rapport à 1,52 \$ au trimestre correspondant de 2008, en hausse de 18 %.

Le bénéfice net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier se chiffre à 613 M\$, contre 706 M\$ pour la période correspondante de 2008. En excluant les éléments particuliers, tous liés à l'incidence du PCAA pour les neuf premiers mois de 2009, le bénéfice net aurait atteint 818 M\$, comparativement à 719 M\$, une hausse de 14 % pour la période correspondante de 2008 excluant un gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau, un gain résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. ainsi que des charges liées à la détention de PCAA. Le bénéfice dilué par action atteint 3,55 \$ pour les neuf premiers mois de 2009, comparativement à 4,30 \$ pour la période correspondante de 2008. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action se chiffre à 4,83 \$ en hausse de 0,44 \$ ou 10 % par rapport aux neuf premiers mois de 2008.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 22,1 % au troisième trimestre 2009, alors qu'il atteignait 23,7 % au même trimestre en 2008. En excluant les éléments particuliers, le rendement des capitaux propres aurait été de 21,3 % au troisième trimestre 2009 contre 20,9 % pour le trimestre correspondant de 2008. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, il se chiffre à 15,2 %, comparativement à 20,4 % à la même période de 2008. En excluant les éléments particuliers, il aurait atteint 20,0 % pour les neuf premiers mois de 2009.

### Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 132 M\$ au troisième trimestre 2009, en comparaison de 1 057 M\$ au troisième trimestre 2008. L'augmentation est principalement due à la hausse des revenus autres que d'intérêts provenant de la titrisation, des revenus de négociation et des commissions sur prêts.

Le revenu net d'intérêts du trimestre s'élève à 454 M\$, par rapport à 446 M\$ au troisième trimestre 2008. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 2 M\$ pour s'établir à 353 M\$ pour le trimestre. La croissance provient de la bonne progression du volume des prêts, particulièrement au chapitre des prêts à la consommation et des prêts aux petites et moyennes entreprises. Cette croissance a été atténuée par l'affaiblissement de la marge bénéficiaire, qui atteint 2,47 % au troisième trimestre 2009, par rapport à 2,65 % au même trimestre en 2008 et 2,53 % au deuxième trimestre 2009. La diminution est surtout due à la baisse de la marge sur les dépôts. Le revenu net d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine est en baisse de 5 M\$ principalement en raison de la baisse de la marge des dépôts. L'augmentation du revenu net d'intérêts du secteur Marchés financiers de 23 M\$ est principalement attribuable aux revenus de négociation enregistrés au revenu net d'intérêts qui augmentent de 17 M\$ par rapport au troisième trimestre 2008.

Les revenus autres que d'intérêts du troisième trimestre se chiffrent à 678 M\$ en comparaison à 611 M\$ pour le trimestre correspondant de 2008. Les revenus de négociation enregistrés aux revenus autres que d'intérêts atteignent 41 M\$ au troisième trimestre 2009, par rapport à des pertes de 20 M\$ au troisième trimestre 2008. Les gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente atteignent 31 M\$, comparés à des gains nets de 86 M\$ au troisième trimestre 2008. Cette baisse est attribuable au gain résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils totalisent 83 M\$ pour le trimestre, contre 74 M\$ un an plus tôt, alors que les commissions de courtage en valeurs mobilières diminuent de 4 M\$ pour s'établir à 56 M\$. Les revenus de titrisation s'établissent à 95 M\$, par rapport à 60 M\$ au troisième trimestre 2008, en raison du volume plus important des nouvelles titrisations et de l'écart de taux favorable. Par ailleurs, les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement diminuent de 8 M\$ pour atteindre 84 M\$, en raison de la baisse de valeur des actifs sous gestion et administration.

Le revenu total s'élève à 3 039 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2009, contre 2 872 M\$ pour la même période en 2008. Le revenu net d'intérêts a augmenté de 268 M\$, pour atteindre 1 501 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 18 M\$ pour s'établir à 1 055 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009 surtout en raison de la croissance des volumes des prêts et des dépôts. La hausse du revenu net d'intérêts des activités de négociation contribue à hauteur de 249 M\$. Les revenus autres que d'intérêts pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 sont de 1 538 M\$, contre 1 639 M\$ pour la période correspondante de 2008. Les pertes nettes sur valeurs mobilières disponibles à la vente atteignent 117 M\$, contre des gains nets de 122 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2008. Cette variation provient en grande partie de la charge imputable à l'ajustement de la valeur du PCAA enregistré au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, compensée par une réduction de 66 M\$ des pertes de négociation enregistrées aux revenus

autres que d'intérêts qui se chiffrent à 35 M\$ et des revenus de titrisation qui atteignent 293 M\$, en progression de 129 M\$ par rapport à la même période en 2008. Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils diminuent de 15 M\$ pour s'établir à 248 M\$, les commissions de courtage en valeurs mobilières diminuent de 18 M\$ pour se chiffrer à 162 M\$ et les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement sont de 239 M\$, en diminution de 26 M\$. Ces baisses sont expliquées par un volume de transactions moins important, et des actifs sous gestion et administration qui demeurent inférieurs à la période correspondante de 2008.

#### Charges d'exploitation

Au troisième trimestre 2009, les charges d'exploitation augmentent de 4 M\$ ou 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2008, pour s'établir à 663 M\$. Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation des salaires et avantages sociaux compensée par la diminution des honoraires professionnels engagés en 2008 pour la révision de l'ensemble des processus d'affaires de la Banque. Le ratio des charges d'exploitation sur les revenus s'élève à 58 % ce trimestre comparativement à 61 % au troisième trimestre 2008.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, les charges d'exploitation augmentent de 37 M\$ pour atteindre 1 962 M\$. La hausse est surtout attribuable à l'augmentation de la rémunération variable de 21 M\$ et des dépenses diverses de 32 M\$ dont 5 M\$ provient de l'augmentation de la taxe sur le capital et salaires. Par ailleurs, les honoraires professionnels diminuent de 27 M\$ en raison de la révision des processus d'affaires, du développement technologique et des frais liés au PCAA enregistrés en 2008.

#### Dotations aux pertes sur créances

Pour le troisième trimestre 2009, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 46 M\$, soit 16 M\$ de plus qu'au même trimestre en 2008. Cette hausse est surtout attribuable aux pertes sur prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit pour 10 M\$ et aux pertes sur prêts aux grandes sociétés pour 8 M\$. Cette augmentation est en partie compensée par une baisse de 3 M\$ des pertes sur créances avec les sociétés intermédiaires par rapport au trimestre correspondant de 2008. Au cours du troisième trimestre 2008, la Banque avait enregistré une provision générale sur prêts garantis par du PCAA d'un montant de 23 M\$ ainsi qu'une récupération de 29 M\$ de pertes sur créances auprès de grandes sociétés.

Pour la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2009, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 251 M\$, en hausse de 156 M\$ par rapport à la même période correspondante de 2008. Cette variation est attribuable à l'enregistrement d'une provision liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 126 M\$ au premier trimestre 2009, à la hausse des dotations aux pertes sur prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit de 27 M\$ et à la hausse des dotations aux pertes sur prêts aux grandes sociétés de 20 M\$.

Au 31 juillet 2009, les prêts douteux bruts sont de 380 M\$, soit une augmentation de 73 M\$ depuis le 31 octobre 2008. Cette hausse provient majoritairement des prêts aux grandes sociétés ainsi que des prêts aux particuliers. Au 31 juillet 2009, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 114 M\$ comparativement à 162 M\$ au 31 octobre 2008.

#### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre 2009 est de 110 M\$ comparativement à 95 M\$ pour le trimestre correspondant de 2008. Le taux d'imposition du troisième trimestre 2009 s'établit à 26 %, demeurant inchangé par rapport au troisième trimestre 2008. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, la charge d'impôts s'établit à 183 M\$, pour un taux effectif d'imposition de 22 %. La charge d'impôts était de 190 M\$ à la période correspondante de 2008, alors que le taux effectif d'imposition s'établissait également à 22 %.

## Résultats sectoriels

#### Particuliers et entreprises

La contribution du secteur Particuliers et entreprises atteint 251 M\$ au troisième trimestre 2009, en augmentation de 6 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2008. Le bénéfice net a connu une légère hausse de 1 % pour s'établir à 134 M\$ au trimestre. Le revenu total du secteur a progressé de 20 M\$ pour atteindre 588 M\$. Le volume des prêts du secteur Particuliers et entreprises a augmenté de 8 % du troisième trimestre 2008 au trimestre correspondant de 2009. Cette croissance a été atténuée par la réduction de la marge bénéficiaire qui est surtout attribuable à la diminution des marges sur les dépôts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 11 M\$ pour atteindre 396 M\$ principalement attribuable à la croissance des revenus provenant des frais sur refinancement anticipé de prêts. Le volume des prêts et dépôts a connu une bonne croissance contrebalancée par un rétrécissement des marges bénéficiaires. La diminution de la marge bénéficiaire sur les dépôts a été partiellement contrebalancée par l'amélioration de la marge bénéficiaire des cartes de crédit. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 9 M\$, générée surtout par la hausse des activités de financement auprès des clients.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 337 M\$ au troisième trimestre 2009, en hausse de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2008, principalement en raison des investissements importants pour améliorer la force de vente, notamment l'embauche de personnel dans le réseau de succursales, le déploiement de nouveaux guichets automatiques et l'introduction de la carte à puce. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu demeure néanmoins inchangé à 57 % pour le troisième trimestre 2009 comparativement au trimestre correspondant de 2008. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en hausse de 7 M\$ pour un total de 54 M\$, surtout en raison de pertes sur créances plus élevées pour les prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit, atténuées par une réduction des pertes sur créances aux entreprises.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'établit à 392 M\$, soit une hausse de 10 M\$ par rapport au bénéfice net de 382 M\$ réalisé à la même période en 2008. Le revenu total du secteur a progressé de 3 % pour atteindre 1 707 M\$ surtout en raison de la hausse des volumes des prêts et des dépôts. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 23 M\$ ou 2 %. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 23 M\$ ou 4 %. Les dotations aux pertes sur créances du secteur Particuliers et entreprises sont plus élevées de 14 M\$ par rapport à la période correspondante de 2008. Cette hausse est attribuable aux pertes sur créances sur cartes de crédit pour 18 M\$

et aux prêts aux particuliers pour 9 M\$, compensée par la baisse des pertes des Services aux entreprises de 13 M\$. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu est demeuré constant à 58 % pour les neuf premiers mois de 2009, par rapport à la même période en 2008.

#### Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 25 M\$ au troisième trimestre 2009, par rapport à 31 M\$ au trimestre correspondant de 2008, soit une diminution de 6 M\$. Le revenu total du secteur atteint 187 M\$, par rapport à 203 M\$ au troisième trimestre 2008. Cette diminution est attribuable au volume de transactions moins important, à la baisse de la marge des dépôts, et des actifs sous gestion et administration qui demeurent inférieurs à la période correspondante de 2008. Les charges d'exploitation diminuent de 6 M\$ pour s'établir à 149 M\$ au troisième trimestre 2009 principalement en raison d'une baisse de la rémunération variable.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine atteint 89 M\$ comparativement à 108 M\$ à la même période en 2008, en raison des mêmes facteurs mentionnés au trimestre. Le revenu total du secteur s'établit à 566 M\$, par rapport à 621 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008. Les charges d'exploitation se sont élevées à 435 M\$, soit une amélioration de 19 M\$ en comparaison des charges d'exploitation de 454 M\$ des neuf premiers mois de 2008.

#### Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 167 M\$ au troisième trimestre 2009, en hausse de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2008. Le revenu total du secteur atteint 404 M\$, contre 362 M\$ au troisième trimestre 2008. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu du trimestre est de 409 M\$, comparativement à 391 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Les revenus des activités de négociation ont atteint 166 M\$ au trimestre, une augmentation de 72 M\$ en comparaison avec le trimestre correspondant de 2008, principalement en raison de la hausse des revenus sur les titres à revenus fixes. La baisse des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 65 M\$ est attribuable au gain enregistré suite au regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc. comptabilisé au troisième trimestre 2008. Les revenus des services bancaires augmentent de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2008. La réduction des revenus Autres provient, en partie, de la contribution plus faible de la société Maple Financial Group Inc. à hauteur de 25 M\$. Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 163 M\$, une hausse de 4 M\$ par rapport au troisième trimestre 2008, en raison de la hausse de la rémunération variable. Pour le troisième trimestre 2009, le secteur a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 8 M\$ attribuables principalement à certains prêts du secteur manufacturier alors qu'aucune charge n'avait été enregistrée en 2008.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, le bénéfice net du secteur s'établit à 363 M\$, soit une hausse de 44 M\$ par rapport à la même période en 2008. Le revenu total s'est établi à 1 018 M\$, contre 859 M\$ pour les neuf premiers mois de 2008. En tenant compte des participations sans contrôle relatives aux activités de négociation, les revenus des Marchés financiers s'établissent à 1 032 M\$ en hausse de 96 M\$ par rapport à la même période en 2008. Cette hausse se compose principalement de l'augmentation des revenus provenant des activités de négociation sur les titres à revenus fixes et de l'augmentation des revenus de services bancaires, en partie compensée par la baisse des commissions des marchés

financiers, des gains sur valeurs mobilières tel qu'expliqué précédemment, et des revenus Autres. Les charges d'exploitation s'élèvent à 502 M\$, en hausse de 18 M\$, comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2008, principalement attribuables à la rémunération variable. Pour la période de neuf mois de 2009, le secteur a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 18 M\$ alors que des récupérations de 2 M\$ avaient été comptabilisées au cours de la période correspondante de 2008.

#### Revenus des Marchés financiers

(équivalent imposable <sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

	3 <sup>e</sup> T		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
Revenus des activités de négociation				
Titres de participation	51	46	138	104
Revenus fixes	92	28	277	109
Marchandises et devises	23	20	73	74
	166	94	488	287
Commissions des marchés financiers	58	53	168	195
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente (montant net)	32	97	73	125
Services bancaires	66	44	175	137
Autres	87	103	128	192
<b>Total <sup>(2)</sup></b>	<b>409</b>	<b>391</b>	<b>1 032</b>	<b>936</b>

- (1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 3.  
(2) Déduction faite des participations sans contrôle

#### Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 23 M\$ au troisième trimestre 2009 en comparaison d'une perte nette de 43 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Les charges liées à la détention de PCAA ont été négligeables pour le troisième trimestre 2009 alors que les résultats de 2008 tenaient compte d'une perte nette de 24 M\$ relative au PCAA. Cette perte représentait des dotations aux pertes sur créances liées à la détention de PCAA, une charge pour baisse de valeur du PCAA, un gain sur opérations de couverture économique, le coût de financement ainsi que des honoraires professionnels. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de la rubrique *Autres* pour le troisième trimestre 2009 est de 22 M\$ en comparaison à une perte nette de 19 M\$ pour le troisième trimestre 2008. Cette différence est principalement attribuable à l'augmentation importante des revenus provenant des activités de titrisation, à la baisse des frais de technologie compensée par une récupération de pertes sur créances auprès des grandes sociétés enregistrée au troisième trimestre 2008. Pour les neuf premiers mois de 2009, la perte nette s'élève à 231 M\$, contre une perte nette de 103 M\$ à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de charges attribuables à l'incidence du PCAA dont le coût lié à la détention de PCAA et la charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA contrebalancée par les revenus de titrisation en hausse en 2009. Excluant les éléments particuliers, la perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice financier s'élève à 26 M\$ contre une perte nette de 33 M\$ pour la période correspondante de 2008.

## Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le troisième trimestre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1,3 G\$ comparativement à une baisse de 0,8 G\$ pour le trimestre correspondant de 2008. Au 31 juillet 2009, la trésorerie et les équivalents s'établissent à 1,9 G\$ comparativement à 2,9 G\$ l'année précédente.

Au troisième trimestre, les activités d'exploitation ont requis des fonds de 5,6 G\$, en raison de l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 2,9 G\$, de la variation des autres éléments de 2,0 G\$ expliquée par la diminution des passifs divers composés principalement des engagements autres que des dépôts, et de la diminution des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers de 1,4 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2008, les fonds requis par les activités d'exploitation ont été de 1,0 G\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 0,7 G\$ et de la diminution des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers de 2,2 G\$ contrebalancées par la baisse des créances de clients, de négociants et de courtiers de 1,7 G\$.

Les activités de financement ont généré 2,0 G\$ au troisième trimestre 2009, suite à l'augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 2,3 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 3,5 G\$ contrebalancée par la baisse des dépôts de 3,6 G\$. Pour le troisième trimestre correspondant de 2008, les fonds requis par les activités de financement ont été de 0,3 G\$ suite à la diminution des dépôts de 1,7 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 1,3 G\$ compensée par les émissions de titres de dettes et de débetures pour 0,9 G\$ et la hausse des engagements afférents à des titres vendus à découvert pour 1,5 G\$.

Finalement, les fonds générés par les activités d'investissement ont été de 2,3 G\$ pour le troisième trimestre 2009 en raison de la diminution des valeurs mobilières disponibles à la vente de 1,9 G\$, des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 1,8 G\$ et du produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances de 1,0 G\$ contrebalancés par la hausse des prêts de 2,4 G\$. Pour la période correspondante de 2008, les activités d'investissement ont généré des fonds de 0,5 G\$ en raison de la diminution de 2,0 G\$ des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente contrebalancée par la hausse des prêts de 1,8 G\$.

## Bilan

Au 31 juillet 2009, la Banque a un actif total de 134,6 G\$ en comparaison à 129,3 G\$ au 31 octobre 2008. Les soldes des prêts et acceptations sont en hausse de 1,7 G\$ malgré l'augmentation des prêts titrisés. Par ailleurs, l'encaisse, les dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières et les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente augmentent de 6,2 G\$ en raison de la hausse des titres émis et garantis par le gouvernement du Canada. Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant :

### Volumes moyens mensuels

(en millions de dollars)

	Juillet 2009	Octobre 2008	Juillet 2008
<b>Prêts et acceptations <sup>(1)</sup></b>			
Hypothécaires résidentiels	<b>24 298</b>	23 930	23 952
À la consommation	<b>15 052</b>	13 410	12 490
Créances sur cartes de crédit	<b>1 838</b>	1 846	1 826
Aux petites et moyennes entreprises	<b>15 720</b>	14 891	14 528
Aux grandes sociétés	<b>7 216</b>	7 098	6 675
	<b>64 124</b>	61 175	59 471
<b>Dépôts</b>			
Particuliers (solde)	<b>34 539</b>	33 098	32 777
Épargne hors bilan des particuliers (solde)	<b>69 029</b>	64 109	73 359
Entreprises	<b>13 707</b>	13 666	13 395

(1) Incluant les actifs titrisés

Les prêts et acceptations ont augmenté de 2,9 G\$ ou 5 % depuis le 31 octobre 2008, les volumes s'établissant à 64,1 G\$ au 31 juillet 2009. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des prêts à la consommation qui ont augmenté de 12 % depuis le 31 octobre 2008, pour atteindre 15,1 G\$, à la faveur des hausses de volume des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts aux grandes sociétés ont connu une croissance de 2 % depuis le 31 octobre 2008 pour atteindre 7,2 G\$ au 31 juillet 2009. Depuis un an, les volumes des prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 1 %, pour s'établir à 24,3 G\$ au 31 juillet 2009. Depuis le 31 juillet 2008, la croissance des prêts à la consommation atteint 21 % et les prêts aux petites et moyennes entreprises sont en hausse de 1,2 G\$ ou 8 % depuis un an, pour se chiffrer à 15,7 G\$ au 31 juillet 2009. La hausse des prêts aux grandes sociétés est de 8 % depuis l'an passé.

Les dépôts de particuliers de 34,5 G\$ au 31 juillet 2009 sont en hausse de 1,4 G\$ ou 4 % depuis le 31 octobre 2008. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque se chiffre à 69,0 G\$ à la fin du troisième trimestre 2009, en hausse de 8 % depuis le 31 octobre 2008. Au niveau des entreprises, les dépôts sont relativement stables depuis un an, pour atteindre 13,7 G\$ au 31 juillet 2009. Depuis un an, les dépôts des particuliers ont augmenté de 1,8 G\$ ou 5 % alors que l'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque est en baisse de 4,3 G\$. La baisse est principalement attribuable à la diminution de la juste valeur

des biens sous gestion et administration ainsi que le transfert d'actifs vers des produits bancaires traditionnels. Par ailleurs, les dépôts des entreprises ont légèrement progressé en comparaison à l'an passé.

Au 31 juillet 2009, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 6,3 G\$ comparativement à 5,5 G\$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation s'explique, en partie, par les émissions d'actions privilégiées de premier rang séries 24 et 26 pour un montant de 315 M\$. De plus, les autres éléments cumulés du résultat étendu se chiffrent à 86 M\$ au 31 juillet 2009 comparativement à une perte de 62 M\$ au 31 octobre 2008. Cette variation est attribuable aux gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie pour un montant de 34 M\$ et 130 M\$ pour les gains non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur.

#### Actions et options d'achat d'actions au 31 juillet 2009

	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 15	8 000 000	200
Série 16	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173
Série 21	8 050 000	201
Série 24	6 800 000	170
Série 26	5 800 000	145
	<b>43 550 000</b>	<b>1 089</b>
Actions ordinaires	160 603 594 <sup>(1)</sup>	1 700
Options d'achat d'actions	8 056 813 <sup>(1)</sup>	

(1) Au 21 août 2009, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options en cours se chiffraient respectivement à 160 946 244 et à 8 020 513.

#### VÉHICULES D'ACTIFS CADRES

Le 20 août 2007, la Banque a annoncé une série de mesures destinées à préserver ses clients des incertitudes liées au problème de liquidité sur le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque a acheté pour 2 138 M\$ de PCAA, émis par 26 fiducies, dont 1 084 M\$ provenant des fonds communs de placement et 559 M\$ des caisses communes administrées par la Banque ainsi que le PCAA détenu par ses clients particuliers et par certains autres clients. Ce montant s'ajoutait aux 156 M\$ de PCAA que la Banque détenait déjà.

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien des investisseurs sur le PCAA structuré émis par des tiers a approuvé une entente de principes visant à restructurer les séries liées au PCAA émis par 20 fiducies. Le 24 décembre 2008, une entente a été conclue avec toutes les principales parties prenantes incluant les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, concernant la restructuration du PCAA émis par des tiers d'un montant de 32 G\$. La mise en œuvre du plan de restructuration a été finalisée le 21 janvier 2009.

#### Plan de restructuration

Le PCAA concerné a été remplacé par de nouveaux billets à taux variable à plus long terme assortis d'échéances conçues pour correspondre davantage

aux échéances des actifs sous-jacents, avec regroupement de certains actifs de même que la création de facilités de financement de marge pour soutenir tout appel de garantie qui pourrait se produire.

Les séries du PCAA concerné, soutenues en totalité ou en partie par des actifs synthétiques, ont été regroupées dans les véhicules d'actifs cadres (I et II) suivants :

- le véhicule d'actifs cadre I (« VAC I ») est un véhicule pour les investisseurs qui ont choisi d'engager leur part proportionnelle d'une facilité de financement de marge associée à leurs actifs sous-jacents;
- le véhicule d'actifs cadre II (« VAC II ») est un véhicule pour les investisseurs qui ont choisi d'engager moins que leur part proportionnelle d'une facilité de financement de marge (ou aucune part), auquel cas la portion restante sera financée par des tiers.

Les facilités de financement de marge dans VAC I et VAC II sont fournies par des prêteurs tels que des banques canadiennes, des fournisseurs d'actifs, des porteurs de billets et les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta. Les facilités fournies par les gouvernements ont priorité sur toutes les autres facilités de financement de marge et, en cas d'appels de marge, elles seraient les dernières entrées et les premières sorties. Ces facilités sont conçues pour réduire le risque que les nouveaux véhicules ne soient pas en mesure de faire face à des appels de marge si des circonstances futures en justifiaient la nécessité. La Banque s'est engagée à contribuer aux facilités de financement de marge pour un montant de 911 M\$. Au 31 juillet 2009, aucun montant n'a été avancé par la Banque.

Les principales parties concernées par la restructuration ont aussi convenu d'améliorer la transaction en incluant un moratoire de 18 mois à la suite de la clôture, période durant laquelle les appels de marge ne sont pas permis.

Relativement à la contribution d'actifs soutenus par la facilité de financement de marge pour les VAC I ou VAC II, les investisseurs ont reçu une combinaison de billets de catégories A-1, A-2, B et C assortis d'une échéance prévue en janvier 2017. Les actifs inadmissibles dans VAC I et VAC II ont été séparés et les porteurs de billets détenant des séries de PCAA garanties en partie par des actifs inadmissibles ont reçu des billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI) qui reflètent le rendement de l'actif individuel sous-jacent.

Un troisième véhicule, mettant en silo chaque série garantie exclusivement par des actifs traditionnels ou des actifs inadmissibles a été créé sous le nom de véhicule d'actifs cadre III (« VAC III »). Deux principales catégories de billets sont créées dans VAC III : les billets reflète pour les actifs traditionnels (AT) et les billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI). Tous les billets reflète sont liés au rendement net et aux échéances de leurs actifs sous-jacents respectifs.

Le 21 janvier 2009, une cote de crédit de « A » a été attribuée aux billets VAC I et VAC II de catégories A-1 et A-2. Le 11 août 2009, la cote des billets VAC II de catégorie A-2 a été réduite à « BBB (faible) », et la mention « sous surveillance avec implications négatives » a été maintenue. La cote des billets VAC I de catégorie A-2 a aussi été placée « sous surveillance avec implications négatives ». Les cotes des billets de catégorie A-1 émis par les VAC ont été maintenues à « A » et au cours du troisième trimestre 2009, les primes de crédit se sont améliorées.

Au 31 juillet 2009, la valeur nominale du PCAA détenu par la Banque s'est établie à 1 974 M\$ dont 1 691 M\$ ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et 283 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. Au cours du troisième trimestre 2009, un billet de 29 M\$ a été résilié et la Banque a reçu des remboursements de capital de 47 M\$. Au deuxième trimestre 2009, un swap sur défaillance exclu du moratoire a été résilié et la quote-part de la Banque dans des billets liés à ce contrat dérivé se chiffrait à 43 M\$; la Banque a également reçu un remboursement de capital de 69 M\$ lié au PCAA. Au 31 juillet 2009, la valeur nominale du PCAA détenu par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)

<b>VAC I</b>	
Catégorie A-1	605
Catégorie A-2	553
Catégorie B	94
Catégorie C	39
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	77
<b>Total VAC I</b>	<b>1 368</b>
<b>VAC II</b>	
Catégorie A-1	98
Catégorie A-2	79
Catégorie B	14
Catégorie C	6
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	14
<b>Total VAC II</b>	<b>211</b>
<b>VAC III</b>	
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	92
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	155
<b>Total VAC III</b>	<b>247</b>
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	148
<b>TOTAL</b>	<b>1 974</b>

#### Établissement de la juste valeur

Pour déterminer la valeur du PCAA qu'elle détient, la Banque a établi des fourchettes de la juste valeur estimative. La valeur comptable du PCAA détenu par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 31 juillet 2009, désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, était de 1 152 M\$, et 93 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. Au 31 juillet 2009, la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)

VAC I et VAC II	1 113
VAC III	86
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	46
Valeur comptable des billets	1 245
Facilité de financement de marge	(65)
<b>TOTAL</b>	<b>1 180</b>

Comme la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque au 31 janvier et au 30 avril 2009 se situait dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 31 juillet 2009, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au cours du troisième trimestre 2009.

Pour les neuf premiers mois de 2009, une perte de 190 M\$ a été comptabilisée au poste *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats suite à la mise en oeuvre du plan de restructuration.

Pour établir la juste valeur des billets VAC et excluant les actifs inadmissibles, la Banque a tenu compte de la qualité des actifs sous-jacents. La Banque a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Le taux d'actualisation s'appuie à 80 % sur des tranches de l'indice CDX.IG et à 20 % sur un panier de valeurs mobilières adossées à des actifs tels que des créances sur cartes de crédit, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (TACHR), des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC) et des prêts automobiles. Les cotes de crédit et les coupons s'appuient sur les conditions prévues dans les billets VAC. Les maturités sont établies en fonction des flux de trésorerie anticipés des actifs sous-jacents.

Pour les actifs inadmissibles, la juste valeur des billets reflète est déterminée selon une analyse des actifs sous-jacents des billets et la valeur marchande d'instruments comparables. Dans le cas des TACHR, les justes valeurs ont été déterminées selon l'indice ABX; en ce qui concerne les TACHC, des indices TACHC, dont l'indice CMBX, ont été choisis. Quant aux instruments financiers dérivés, la Banque a eu recours à des modèles d'évaluation qui sont couramment utilisés par les intervenants sur le marché avec des données fondées sur des facteurs observables sur les marchés : indices CDX.IG, corrélation de base et taux d'intérêt.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 juillet 2009, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit des billets. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 juillet 2009 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 10 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 70 M\$ à 90 M\$; et
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 60 M\$ à 80 M\$.

L'évaluation de la juste valeur du PCAA est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du PCAA comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du PCAA, car il n'existe pas de marché actif à cet égard, et (3) les impacts du ralentissement économique sévère et prolongé en Amérique du Nord.

### Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets VAC

La Banque a offert à la clientèle commerciale et aux grandes sociétés détenant des billets VAC des facilités de crédit améliorées pour répondre à leurs besoins de liquidité. Ces facilités de crédit couvrent jusqu'à 75 % de la valeur nominale des billets. Les ententes de crédit comportent aussi une option en faveur de l'emprunteur lui permettant de céder à la Banque, à compter de la date d'échéance de la facilité de crédit, les billets restructurés pour assurer le paiement du capital de la facilité de crédit. Ces facilités de crédit sont disponibles pendant une période de deux à trois ans, avec une possibilité de prolongation par la Banque, si les emprunteurs maintiennent des relations bancaires normales avec la Banque durant la période de la facilité de crédit.

Durant le premier trimestre 2009, la Banque a enregistré une dotation aux pertes sur créances de 126 M\$ liée à ces nouvelles facilités de crédit. Ce montant est présenté dans la rubrique *Passifs divers* au bilan consolidé. Une provision générale pour risque de crédit à l'égard de prêts garantis par du PCAA d'un montant de 23 M\$ a été enregistrée au cours de l'exercice 2008. Ces provisions s'appuient sur l'évaluation par la Banque de la valeur de la garantie à la date d'échéance des prêts et elles sont principalement attribuables aux facilités de crédit garanties par des billets adossés à des actifs inadmissibles.

Au 31 juillet 2009, l'encours des facilités de crédit améliorées était de 255 M\$. Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients ont été estimés comme suit :

Biens affectés en garantie (en millions de dollars)	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration <sup>(2)</sup>
<b>VAC II</b>			
Catégorie A-1	427	–	339
Catégorie A-2	410	–	324
Catégorie B	74	–	59
Catégorie C	28	–	22
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	131	102	–
<b>Total VAC II</b>	<b>1 070</b>	<b>102</b>	<b>744</b>
<b>VAC III</b>			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	52	–	32
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	169	135	–
<b>Total VAC III</b>	<b>221</b>	<b>135</b>	<b>32</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 291</b>	<b>237</b>	<b>776</b>

(1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets.

(2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets.

La Banque avait aussi offert des facilités de crédit aux emprunteurs pour leurs besoins de liquidité jusqu'à ce que les facilités de crédit améliorées soient rendues disponibles. Au 31 juillet 2009, l'encours de ces facilités de crédit représentait 50 M\$ avec recours à l'égard des emprunteurs.

### Enquête des autorités de réglementation

Au début de l'exercice 2008, l'Autorité des marchés financiers (AMF), la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (maintenant l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières – OCRCVM) ont affirmé qu'elles avaient débuté une enquête visant l'ensemble de l'industrie afin d'examiner la vente et la distribution au Canada de PCAA émis par des tiers et le comportement des divers intervenants sur le marché au cours des semaines qui ont mené à la débâcle de la mi-août 2007. À la suite de leur enquête, les autorités de réglementation pourraient imposer des sanctions aux intervenants sur le marché.

La filiale de courtage en valeurs mobilières de la Banque, Financière Banque Nationale (FBN), a reçu les conclusions préliminaires du personnel des autorités de réglementation. L'avis d'exécution précise les questions qui ont fait l'objet de l'enquête et indique que le personnel des autorités de réglementation envisage le début des procédures relativement aux questions qui visent la FBN.

L'avis d'exécution donne le droit à la FBN de présenter ses arguments avant le début des procédures. La FBN compte exercer ce droit et continuer d'accorder son entière coopération aux autorités de réglementation.

Consulter également la note 17 *Litiges* à la page 45.

## Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les biens administrés et les biens sous gestion, les opérations avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties et les ententes relatives au crédit. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 46 à 49 du Rapport annuel 2008. De plus, des renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants, mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2008. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2008 et à la note 11 pour les activités de titrisation.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice financier, à l'exception des nouvelles activités de titrisation décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, ainsi que la facilité de financement de marge pour un montant de 911 M\$ que la Banque s'est engagée à contribuer dans le cadre du plan de restructuration du PCAA complété le 21 janvier 2009, la Banque n'a conclu aucun nouvel arrangement important avec des EDDV qui ne sont pas consolidées par la Banque. Le plan de restructuration du PCAA prévoit un moratoire interdisant des appels de marge pour une période de 18 mois.

## Information supplémentaire – Conseil sur la stabilité financière

Le Surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées en avril 2008 du Forum sur la stabilité financière (maintenant Conseil sur la stabilité financière). Ces recommandations ont été émises afin d'augmenter la transparence et l'évaluation relatives à certaines expositions et portent notamment sur les structures d'accueil, les expositions à des prêts à risque et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus et la Banque présente un volume de prêts de ce type de 110 M\$ au 31 juillet 2009.

Les positions sur dérivés de crédit dans des titres adossés à des créances avec flux groupés sont fournies au tableau 4 présenté dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales.

Les structures de financement à levier sont définies par la Banque comme étant des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés oeuvrant dans la même industrie. Les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2009, le total des engagements pour ce type de prêts se chiffre à 209 M\$.

Les détails concernant les autres expositions sont fournis au tableau 8 présenté dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion.

## Gestion des risques

La Banque vise le maintien de sa performance financière en gardant le cap sur une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités.

Afin de gérer la crise financière et de crédit qui sévit actuellement, la Banque s'est dotée de mécanismes additionnels pour effectuer un suivi serré de son portefeuille de liquidités et de son financement. En octobre 2008, la Banque du Canada a annoncé qu'elle autorisait temporairement les participants au

Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) à substituer leurs portefeuilles de prêts non hypothécaires libellés en dollars canadiens aux garanties constituées aux fins du STPGV, lesquelles se composent de titres négociables pouvant servir de sûretés à d'autres fins. Afin de se prévaloir de cette initiative, la Banque, à titre de participant au STPGV, a octroyé une hypothèque mobilière à la Banque du Canada portant sur le portefeuille de prêts non hypothécaires libellés en dollars canadiens consentis à des résidents canadiens. Depuis le début de l'exercice financier 2009, la Banque a substitué ce portefeuille aux garanties constituées aux fins du STPGV.

La Banque a accentué l'intensité du contrôle de son exposition au risque de contreparties avec certaines entités américaines et internationales les plus affectées par la crise, en préconisant une approche de prudence générale en matière d'octroi de facilités de crédit. La gestion du portefeuille de crédit s'est également traduite par des suivis et des mises à jour plus fréquents. Plus de détails sont présentés dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2008 aux pages 57 à 65 ainsi qu'à la note 5 afférente aux états financiers consolidés, relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers présentée dans le Rapport annuel 2008 aux pages 106 à 115.

Des informations sur la gestion des risques sont également présentées aux tableaux 1 à 7 dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement aux prêts.

Le tableau ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ainsi que l'effet de diversification. Le tableau à la page suivante présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée, et exclut l'option de paiement anticipé implicite aux prêts hypothécaires à taux fixe.

### VaR globale par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

Trimestre terminé le				31 juillet	30 avril
	Bas	Haut	Moyenne	2009	2009
				À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(7,0)	(10,3)	(8,4)	(8,2)	(8,2)
Change	(1,5)	(5,2)	(3,2)	(2,5)	(5,3)
Actions	(3,8)	(7,9)	(5,2)	(6,0)	(6,3)
Contrats sur marchandises	(1,1)	(2,3)	(1,7)	(1,9)	(1,3)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	9,7	9,9	12,8
<b>VaR globale</b>	<b>(6,9)</b>	<b>(11,2)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(8,7)</b>	<b>(8,3)</b>

n.s. – Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à différents jours et pour différents types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

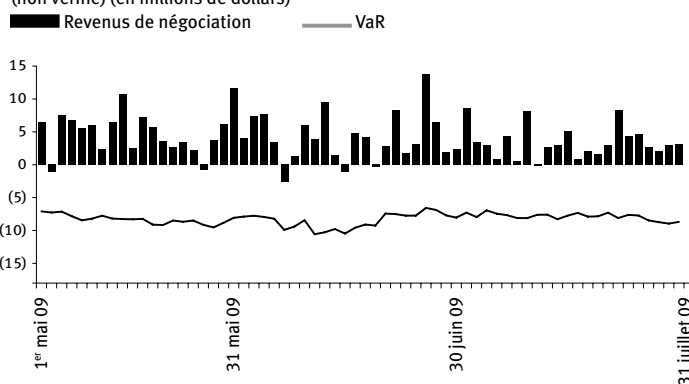
**Sensibilité au taux d'intérêt – activités autres que de négociation**  
(avant impôts)

Au 31 juillet	2009	2008
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	17	10
Effet sur les capitaux propres	(139)	(46)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	(12)	(27)
Effet sur les capitaux propres	155	2

**Revenus de négociation quotidiens <sup>(1)</sup>**

Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant plus de 91 % des jours au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2009. En effet, seulement 3 jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$, malgré l'incertitude qui a prévalu sur les marchés au cours du trimestre. Aucune de ces pertes n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)



(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture économique pour protéger le portefeuille de PCAA

## Conventions comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les PCGR du Canada. Il est recommandé de se reporter à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2008 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2008.

Aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2009, à l'exception de celles décrites à la note 2A afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés. Les détails concernant les changements de normes comptables à venir sont présentés à la note 2B des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

**Normes internationales d'information financière (IFRS)**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront présenter leur information selon les IFRS en 2011. La Banque adoptera les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011 et présentera des données à des fins de comparaison pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 2010. La Banque présentera ses états financiers consolidés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012 conformément aux IFRS.

Afin de se préparer à la conversion aux IFRS, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spéciale et établi une structure de gouvernance officielle. L'équipe du projet présente régulièrement des rapports à un comité directeur constitué de membres de la haute direction de tous les services concernés. La Banque travaille actuellement à la phase de planification de la conversion. Celle-ci comprend l'établissement des différences importantes entre les PCGR du Canada existants et les IFRS, la détermination des exigences en matière de technologie de l'information et des incidences opérationnelles, la mise en oeuvre d'un plan détaillé du projet, l'évaluation des ressources qui seront nécessaires et le début de la formation du personnel.

## Divulgaration sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du troisième trimestre 2009, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'endroit de l'information financière.

## Capital

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio des fonds propres total, selon les règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II –, sont de 10,5 % et 14,1 % au 31 juillet 2009, par rapport à 9,4 % et 13,2 % au 31 octobre 2008. La hausse des ratios des fonds propres est attribuable à l'émission de deux séries d'actions privilégiées au cours du premier trimestre 2009 pour un montant de 315 M\$ atténuée par le rachat de débetures subordonnées pour un montant de 250 M\$ au deuxième trimestre 2009. Ces mêmes ratios calculés selon les anciennes règles de la BRI – Bâle I –, auraient été de 11,3 % et 14,8 % au 31 juillet 2009 respectivement.

L'actif pondéré en fonction du risque, selon les règles de Bâle II, est stable et s'élève à 58,3 G\$ au 31 juillet 2009 alors qu'il s'établissait à 58,1 G\$ au 31 octobre 2008. Selon Bâle I, l'actif pondéré en fonction du risque aurait été de 56,3 G\$ au 31 juillet 2009.

D'autres informations sur le capital sont fournies dans le tableau suivant :

**Adéquation des fonds propres selon Bâle II**  
(non vérifiée) (en millions de dollars)

	Actif pondéré	
	Au 31 juillet 2009	Au 31 octobre 2008
<b>Approches relatives au risque de crédit</b>		
Particuliers – hypothèques résidentielles	4 226	3 997
Particuliers – autres	7 740	6 915
Entreprises	26 894	27 065
Banques	1 550	1 582
Portefeuille de négociation	3 230	2 826
Titrisation	1 062	115
	<b>44 702</b>	42 500
Titres de participation	1 064	975
Autres actifs	2 116	2 034
<b>Total – Risque de crédit</b>	<b>47 882</b>	45 509
<b>Approches relatives au risque de marché</b>		
Approche standard	3 341	5 084
Approche de mesure avancée	1 154	1 539
<b>Total – Risque de marché</b>	<b>4 495</b>	6 623
<b>Approches relatives au risque opérationnel</b>	<b>5 916</b>	5 937
<b>Total – Fonds propres requis en fonction des risques</b>	<b>58 293</b>	58 069
<b>Ratio des fonds propres – catégorie 1</b>	<b>10,5 %</b>	9,4 %
<b>Ratio des fonds propres – total</b>	<b>14,1 %</b>	13,2 %

## Dividendes

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 62 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> novembre 2009 aux actionnaires inscrits le 24 septembre 2009.

# DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

## DONNÉES TRIMESTRIELLES

(non vérifiées) (en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2009			2008			2007	2008	2007	
	3 <sup>e</sup> T	2 <sup>e</sup> T	1 <sup>er</sup> T	4 <sup>e</sup> T	3 <sup>e</sup> T	2 <sup>e</sup> T	1 <sup>er</sup> T	4 <sup>e</sup> T	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>1 132</b>	<b>1 031</b>	<b>876</b>	<b>765</b>	<b>1 057</b>	<b>887</b>	<b>929</b>	<b>399</b>	<b>3 637</b>	<b>3 417</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>303</b>	<b>241</b>	<b>69</b>	<b>70</b>	<b>286</b>	<b>165</b>	<b>255</b>	<b>(175)</b>	<b>776</b>	<b>541</b>
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire (\$)</b>										
de base	<b>1,79</b>	<b>1,41</b>	<b>0,36</b>	<b>0,37</b>	<b>1,73</b>	<b>1,01</b>	<b>1,58</b>	<b>(1,14)</b>	<b>4,69</b>	<b>3,25</b>
dilué	<b>1,78</b>	<b>1,41</b>	<b>0,36</b>	<b>0,37</b>	<b>1,73</b>	<b>1,00</b>	<b>1,58</b>	<b>(1,14)</b>	<b>4,67</b>	<b>3,22</b>
<b>Dividendes par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,60</b>	<b>2,48</b>	<b>2,28</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)</b>	<b>22,1</b>	<b>18,5</b>	<b>4,6</b>	<b>5,0</b>	<b>23,7</b>	<b>14,3</b>	<b>22,9</b>	<b>(16,0)</b>	<b>16,4</b>	<b>11,5</b>
<b>Actif total</b>	<b>134 589</b>	<b>137 935</b>	<b>136 989</b>	<b>129 332</b>	<b>121 931</b>	<b>123 608</b>	<b>120 124</b>	<b>113 085</b>		
<b>Prêts douteux nets</b>	<b>216</b>	<b>175</b>	<b>178</b>	<b>169</b>	<b>142</b>	<b>134</b>	<b>140</b>	<b>129</b>		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable	<b>32,51</b>	<b>31,88</b>	<b>30,54</b>	<b>29,70</b>	<b>29,44</b>	<b>28,76</b>	<b>28,13</b>	<b>26,85</b>		
Cours de l'action										
haut	<b>58,11</b>	<b>46,43</b>	<b>45,95</b>	<b>53,66</b>	<b>54,63</b>	<b>53,73</b>	<b>54,25</b>	<b>60,28</b>		
bas	<b>43,36</b>	<b>30,71</b>	<b>25,62</b>	<b>42,25</b>	<b>45,75</b>	<b>44,39</b>	<b>45,15</b>	<b>50,50</b>		

## TABLEAU 1 – RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS

Au 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)

	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques
<b>Canada</b>			
Hypothécaires résidentiels	14 660	29	3
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	17 611	53	19
Aux entreprises et aux administrations publiques	19 445	244	134
	51 716	326	156
<b>États-Unis</b>			
Hypothécaires résidentiels	66	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	4	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	973 <sup>(1)</sup>	54	8
	1 043	54	8
<b>Autres</b>			
Hypothécaires résidentiels	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	190	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1	–	–
	191	–	–
	52 950	380	164

(1) Comprend 473 M\$ représentant des prêts garantis à des institutions financières

## TABLEAU 2 – ATTÉNUATION DES RISQUES DE CRÉDIT

Au 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)

	Exposition au risque de crédit atténuée par		
	Sûretés financières	Garanties	Dérivés de crédit
<b>Exposition constatée au bilan consolidé</b>			
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat	9 990	–	–
<b>Prêts</b>			
Hypothécaires résidentiels	–	8 472	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	367	522	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	174	1 260	25
Instrument financiers dérivés – hors bourse	539	–	–

### TABLEAU 3 – DÉTAIL DU RISQUE DE CRÉDIT PAR PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS – HORS BOURSE

Au 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)

	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt	3 681	4 498	1 023
Contrats de change	1 214	2 254	743
Contrats sur actions	1 140	2 667	1 719
Contrats sur produits de base	791	1 131	1 068
Contrats sur dérivés de crédit	590	2 701	521
	7 416	13 251	5 074
Incidence des accords généraux de compensation	(4 361)	(6 823)	(1 552)
	3 055	6 428	3 522
Incidence des garanties détenues	–	(539)	(145)
	3 055	5 889	3 377

### TABLEAU 4 – POSITIONS SUR DÉRIVÉS DE CRÉDIT (MONTANTS NOMINAUX)

Au 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit <sup>(1)</sup>		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue à découvert	Protection achetée	Protection vendue à découvert
Swaps sur défaillance				
Indices et sociétés	88	63	12 291	10 860
Tranches sur indices	–	–	1 160	1 171
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	32	32
Swap à rendement total	545	–	–	3

(1) L'objectif des protections vendues est uniquement de réduire les protections achetées.

## TABLEAU 5 – RÉPARTITION DES ÉCHÉANCES CONTRACTUELLES RÉSIDUELLES DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Au 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>1 501</b>	–	–	<b>1 501</b>
Valeurs mobilières disponibles à la vente				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	6 128	4 264	380	10 772
Les provinces	–	727	1 035	1 762
Les municipalités et les commissions scolaires	–	61	164	225
Le Trésor américain et autres organismes américains	25	1	–	26
Autres titres de créances	436	428	253	1 117
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>(1)</sup></b>	<b>6 589</b>	<b>5 481</b>	<b>1 832</b>	<b>13 902</b>
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	<b>5 812</b>	–	–	<b>5 812</b>
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	7 861	6 233	629	14 723
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	16 524	1 039	223	17 786
Aux entreprises et aux administrations publiques	16 851	2 863	233	19 947
<b>Total des prêts</b>	<b>41 236</b>	<b>10 135</b>	<b>1 085</b>	<b>52 456</b>
<b>Instrument financiers dérivés – hors bourse</b>	<b>1 449</b>	<b>4 102</b>	<b>1 865</b>	<b>7 416</b>

(1) Valeurs mobilières disponibles à la vente à l'exception des titres de participation

## TABLEAU 6 – EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT <sup>(1)</sup> SELON LES CLASSES D'ACTIFS BÂLE ET PAR TRANCHE DE RISQUE <sup>(2)</sup>

Au 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)

	Tranches de risque							Total
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	
Particuliers – hypothèques résidentielles	8 472	–	12 073	–	–	–	–	20 545
Particuliers – autres	889	–	–	–	10 320	–	–	11 209
Entreprises	1 801	79	–	–	–	26 879	–	28 759
États souverains	23 625	–	–	–	–	–	–	23 625
Banques	9 664	7 751	–	–	–	–	–	17 415
<b>Total</b>	<b>44 451</b>	<b>7 830</b>	<b>12 073</b>	<b>–</b>	<b>10 320</b>	<b>26 879</b>	<b>–</b>	<b>101 553</b>

(1) Excluant le portefeuille de négociation, la titrisation, les titres de participation et les autres actifs

(2) Les expositions sont présentées déduction faite des provisions spécifiques pour pertes sur créances et reflètent les tranches de risque des garants lorsqu'il y a lieu.

## TABLEAU 7 – EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CRÉDIT

Les montants du tableau ci-dessous représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date du bilan, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit.

Au 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)

	Exposition maximale au risque de crédit selon les classes d'actifs Bâle					Total
	Montants utilisés <sup>(1)</sup>	Engagements inutilisés <sup>(2)</sup>	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(3)</sup>	Dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan <sup>(4)</sup>	
Particuliers – hypothèques résidentielles	20 545	6 043	–	–	–	26 588
Particuliers – autres	11 209	5 016	–	–	–	16 225
Entreprises	22 091	14 026	544	99	1 749	38 509
États souverains	13 766	1 344	9 226	70	111	24 517
Banques	6 421	1 778	9 564	277	694	18 734
Portefeuille de négociation	–	–	–	5 980	–	5 980
Titrisation	1 269	982	–	–	74	2 325
<b>Total – Risque de crédit</b>	<b>75 301</b>	<b>29 189</b>	<b>19 334</b>	<b>6 426</b>	<b>2 628</b>	<b>132 878</b>

- (1) Les montants utilisés représentent certains dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières disponibles à la vente à l'exception des titres de participation, les prêts bruts, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations ainsi que certains actifs divers.
- (2) Les engagements inutilisés représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous formes de prêts, d'acceptations, de lettres de garantie et de lettres de crédit documentaire.
- (3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat.
- (4) Correspondent aux lettres de garantie et de crédit qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

## TABLEAU 8 – STRUCTURES D’ACCUEIL

Les structures d’accueil ne sont pas des entités en exploitation. Elles n’ont généralement aucun employé et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles que définies dans la note d’orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 prévoit la consolidation d’une EDDV par son principal bénéficiaire si celui-ci est défini comme l’entité qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l’EDDV, ou les deux. La Banque a conclu avec certaines entités des swaps de taux d’intérêt.

Au 31 juillet 2009  
(non vérifié) (en millions de dollars)

	Notes	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil
		Placements et autres actifs	Facilités de liquidité, de financement de marge inutilisées et autres	
<b>STRUCTURES D’ACCUEIL NON CONSOLIDÉES</b>				
EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables importants				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque (structure d'accueil admissible)	1	60	N/A	1 670
Fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs administrés par la Banque	2	146	359	597
Autres conduits de papier commercial adossé à des actifs	3	1 245	911	–
Fiducie de Capital BNC	4	2	N/A	180
Fonds d’investissements et placements privés	5	149	N/A	1 634
		<b>1 602</b>		<b>4 081</b>
<b>STRUCTURES D’ACCUEIL CONSOLIDÉES</b>				
EDDV	6			
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap)	7	869	N/A	1 312
Fonds communs de placement	8	280	N/A	303
Immeuble	9	93	N/A	93
Placements privés	10	14	N/A	33
Autre				
Fiducie d’actifs BNC	11	300	N/A	1 055
		<b>1 556</b>		<b>2 796</b>
<b>Total</b>		<b>3 158</b>		<b>6 877</b>

N/A – Non applicable

- (1) L’exposition de la Banque représente les droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires ainsi que certains titres émis par l’entité et acquis par la Banque.
- (2) Les principaux actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des contrats de location automobile, des prêts automobiles ainsi que d’autres créances à recevoir. Les actifs sous-jacents sont situés au Canada. Au 31 juillet 2009, la valeur nominale de la facilité de liquidité de style mondial engagée s’élève à 505 M\$, soit l’encours du montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit une facilité de rehaussement de crédit qui est limitée à certains éléments d’actifs pour une valeur nominale engagée de 30 M\$. Le risque de perte maximal ne peut excéder le total du papier commercial émis. Au 31 juillet 2009, la Banque détient 146 M\$ de papier commercial et, par conséquent, le montant maximal des paiements futurs est limité à 359 M\$ au 31 juillet 2009.
- (3) Se référer à la section «Véhicules d’actifs cadres» aux pages 10 à 12 du rapport de gestion. L’encours du montant total du papier commercial en circulation s’établit à 34 G\$ au 31 juillet 2009.
- (4) Se référer à la note 17 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2008.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant présenté de l’actif total des structures d’accueil est celui de la période la plus récente disponible.
- (6) Pour les structures d’accueil consolidées, l’exposition de la Banque est nette des participations sans contrôle.
- (7) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L’actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d’actif net.
- (8) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d’actif net. Certains fonds communs de placement sont dans un portefeuille de négociation.
- (9) L’actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (10) Les placements sont présentés à la valeur de consolidation.
- (11) Se référer à la note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2008. L’échéance moyenne des actifs sous-jacents est de quatre ans.

	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 octobre 2008	31 juillet 2008
<b>ACTIF</b>				
<b>Encaisse</b>	671	310	254	276
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	1 501	3 213	3 406	2 814
<b>Valeurs mobilières (notes 5 et 6)</b>				
Disponibles à la vente	14 917	16 836	12 322	8 157
Détenues à des fins de négociation	41 048	38 113	33 863	38 557
	55 965	54 949	46 185	46 714
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	5 812	7 618	7 868	7 148
<b>Prêts (notes 7 et 8)</b>				
Hypothécaires résidentiels	14 726	14 354	15 366	15 502
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	17 805	17 163	15 695	14 745
Aux entreprises et aux administrations publiques	20 419	20 084	21 149	20 353
	52 950	51 601	52 210	50 600
Provisions pour pertes sur créances	(494)	(486)	(469)	(464)
	52 456	51 115	51 741	50 136
<b>Autres actifs</b>				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 305	5 617	4 274	4 760
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 832	9 304	9 814	5 417
Immobilisations corporelles	471	466	460	466
Écarts d'acquisition	742	745	740	722
Actifs incorporels	180	182	183	177
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 649	2 402	2 273	1 584
Actifs divers	2 005	2 014	2 134	1 717
	18 184	20 730	19 878	14 843
	134 589	137 935	129 332	121 931
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Dépôts</b>				
Particuliers	34 539	34 871	33 098	32 777
Entreprises et administrations publiques	34 021	34 786	36 872	28 964
Institutions de dépôts	7 451	9 988	5 827	6 702
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225	225
	76 236	79 870	76 022	68 668
<b>Autres passifs</b>				
Acceptations	5 305	5 617	4 274	4 760
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 743	13 403	15 829	18 432
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	13 522	10 000	7 151	7 287
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 007	9 035	8 588	4 369
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 124	2 488	2 389	2 493
Passifs divers	6 088	8 064	5 286	5 792
	48 789	48 607	43 517	43 133
<b>Déventures subordonnées (note 10)</b>	2 023	2 095	2 255	2 182
<b>Participations sans contrôle (note 11)</b>	1 231	1 177	2 029	2 490
<b>Capitaux propres (notes 12 et 14)</b>				
Actions privilégiées	1 089	1 089	774	774
Actions ordinaires	1 700	1 669	1 656	1 633
Surplus d'apport	43	40	31	36
Bénéfices non répartis	3 392	3 205	3 110	3 168
Autres éléments cumulés du résultat étendu	86	183	(62)	(153)
	6 310	6 186	5 509	5 458
	134 589	137 935	129 332	121 931

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(non vérifié) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
<b>Revenus d'intérêts</b>					
Prêts	452	495	722	1 582	2 237
Valeurs mobilières disponibles à la vente	102	110	77	358	176
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	213	194	205	595	645
Dépôts auprès d'institutions financières	4	5	34	11	198
	771	804	1 038	2 546	3 256
<b>Frais d'intérêts</b>					
Dépôts	167	183	407	678	1 495
Débitures subordonnées	26	25	28	75	68
Divers	124	36	157	292	460
	317	244	592	1 045	2 023
<b>Revenu net d'intérêts</b>	454	560	446	1 501	1 233
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>					
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	83	83	74	248	263
Commissions de courtage en valeurs mobilières	56	53	60	162	180
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	58	57	57	172	170
Revenus (pertes) de négociation (note 3)	41	(92)	(20)	(35)	(101)
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	31	29	86	(117)	122
Commissions sur cartes de crédit	10	9	10	27	33
Commissions sur prêts	45	30	28	100	79
Revenus d'assurances	31	24	32	85	88
Revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie	34	26	19	83	55
Revenus de titrisation (note 8)	95	100	60	293	164
Revenus de change	27	27	30	84	87
Services fiduciaires et fonds communs de placement	84	76	92	239	265
Divers	83	49	83	197	234
	678	471	611	1 538	1 639
<b>Revenu total</b>	1 132	1 031	1 057	3 039	2 872
<b>Dotations aux pertes sur créances</b>	46	41	30	251	95
	1 086	990	1 027	2 788	2 777
<b>Charges d'exploitation</b>					
Salaires et avantages sociaux	381	376	372	1 135	1 106
Frais d'occupation	46	47	45	137	132
Technologie	96	98	100	290	293
Communications	19	19	19	58	57
Honoraires professionnels	42	45	63	128	155
Divers	79	69	60	214	182
	663	654	659	1 962	1 925
<b>Bénéfice avant charge d'impôts et participations sans contrôle</b>	423	336	368	826	852
Charge d'impôts	110	80	95	183	190
	313	256	273	643	662
Participations sans contrôle	10	15	(13)	30	(44)
<b>Bénéfice net</b>	303	241	286	613	706
Dividendes sur actions privilégiées	16	16	10	44	21
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	287	225	276	569	685
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>					
Moyen – de base	160 322	159 927	158 890	160 003	158 422
Moyen – dilué	161 236	160 114	159 473	160 420	159 066
Fin de période	160 604	159 883	159 115	160 604	159 115
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars) (note 16)</b>					
de base	1,79	1,41	1,73	3,56	4,32
dilué	1,78	1,41	1,73	3,55	4,30
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	0,62	0,62	0,62	1,86	1,86

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifié) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
<b>Bénéfice net</b>	<b>303</b>	241	286	<b>613</b>	706
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>					
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(176)	(37)	34	(174)	146
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	151	37	(31)	158	(110)
<b>Variation nette des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture</b>	<b>(25)</b>	–	3	<b>(16)</b>	36
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	73	128	(25)	209	(20)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(40)	(40)	(63)	(79)	(85)
<b>Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur</b>	<b>33</b>	88	(88)	<b>130</b>	(105)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(89)	7	15	65	80
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(16)	(9)	(5)	(31)	(1)
<b>Variation nette des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie</b>	<b>(105)</b>	(2)	10	<b>34</b>	79
<b>Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>	<b>(97)</b>	86	(75)	<b>148</b>	10
<b>Résultat étendu</b>	<b>206</b>	327	211	<b>761</b>	716

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES – AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifié) (en millions de dollars)

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(6)	(1)	2	(6)	5
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	56	18	(11)	63	(45)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	31	58	(12)	91	(10)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(18)	(20)	(28)	(35)	(37)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(40)	3	6	29	37
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(7)	(4)	(2)	(14)	–
<b>Total de la charge (économie) d'impôts</b>	<b>16</b>	54	(45)	<b>128</b>	(50)

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(non vérifié) (en millions de dollars)

Neuf mois terminés le 31 juillet	2009	2008
<b>Actions privilégiées au début</b>	<b>774</b>	400
Émission d'actions privilégiées, séries 20, 24 et 26 (note 12)	315	374
<b>Actions privilégiées à la fin</b>	<b>1 089</b>	774
<b>Actions ordinaires au début</b>	<b>1 656</b>	1 575
Émission d'actions ordinaires		
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	11	12
Régime d'options d'achat d'actions	31	34
Acquisition de Bieber Securities Inc.	–	12
Autres	2	–
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	<b>1 700</b>	1 633
<b>Surplus d'apport au début</b>	<b>31</b>	32
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	9	8
Options d'achat d'actions levées	(5)	(4)
Autres	8	–
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	<b>43</b>	36
<b>Bénéfices non répartis au début</b>	<b>3 110</b>	2 793
Bénéfice net	613	706
Dividendes		
actions privilégiées	(44)	(21)
actions ordinaires	(298)	(295)
Frais d'émission d'actions et autres, déduction faite des impôts	11	(15)
<b>Bénéfices non répartis à la fin</b>	<b>3 392</b>	3 168
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts</b>	<b>(62)</b>	(163)
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(16)	36
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	130	(105)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	34	79
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts</b>	<b>86</b>	(153)
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 310</b>	5 458

## BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS

(non vérifié) (en millions de dollars)

Au 31 juillet	2009	2008
<b>Bénéfices non répartis</b>	<b>3 392</b>	3 168
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>		
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(86)	(143)
Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	(10)	(38)
Gains et pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	182	28
	86	(153)
<b>Total</b>	<b>3 478</b>	3 015

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifié) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	303	286	613	706
Ajustements pour :				
Dotations aux pertes sur créances	46	30	251	95
Amortissement des immobilisations corporelles	26	19	74	59
Impôts futurs	3	12	(11)	15
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	(5)	1	(6)	3
Pertes (gains) sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(31)	(86)	117	(122)
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(84)	(51)	(255)	(132)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	3	9	8
Variation des intérêts à payer	(71)	(59)	(153)	(277)
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	91	73	79	106
Variation des impôts à payer	113	77	281	177
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	(404)	(509)	352	105
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	(2 935)	(685)	(7 185)	(7 729)
Variation des créances de clients, de négociants et de courtiers	753	1 689	624	2 729
Variation des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	(1 364)	(2 166)	(1 265)	(1 848)
Variation des autres éléments	(2 001)	382	994	1 456
	(5 557)	(984)	(5 481)	(4 649)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Variation des dépôts	(3 634)	(1 702)	214	(2 130)
Émission de titres NBC CapS II	-	350	-	750
Émission de débetures subordonnées	-	500	-	500
Rachat de débetures subordonnées	-	-	(250)	-
Émission d'actions ordinaires	31	34	44	58
Émission d'actions privilégiées	-	201	315	374
Dividendes versés sur actions ordinaires	(180)	(98)	(283)	(291)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(17)	(5)	(40)	(16)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 340	1 519	(86)	2 209
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	3 522	(1 276)	6 371	5 217
Variation des autres éléments	(95)	190	(290)	859
	1 967	(287)	5 995	7 530
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	23	19	(79)	130
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(2 427)	(1 776)	(4 422)	(5 038)
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	1 040	873	3 456	3 167
Échéance d'actifs titrisés	-	-	-	(400)
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(9 178)	(5 091)	(35 312)	(15 032)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	11 029	4 568	32 305	15 465
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	1 806	1 957	2 056	(1 182)
Variation nette d'immobilisations corporelles	(31)	(42)	(85)	(99)
	2 262	508	(2 081)	(2 989)
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 227	3 651	3 466	2 996
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 899	2 888	1 899	2 888
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Encaisse	671	276	671	276
Dépôts auprès d'institutions financières	1 501	2 814	1 501	2 814
Moins : montant donné en nantissement	(273)	(202)	(273)	(202)
	1 899	2 888	1 899	2 888
<b>Informations supplémentaires</b>				
Intérêts payés	388	651	1 198	2 300
Impôts payés sur les bénéfices	10	(41)	20	(56)

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2008. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2009.

## NOTE 1

### PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2008, à l'exception des normes comptables récentes qui ont été adoptées et qui sont mentionnées à la note 2A. En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2008 figurant aux pages 88 à 154 du Rapport annuel 2008.

Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

## NOTE 2

### MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES

#### 2A. NORMES COMPTABLES RÉCENTES QUI ONT ÉTÉ ADOPTÉES

##### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*. Cette nouvelle norme comptable renforce l'approche selon laquelle les actifs sont comptabilisés seulement s'ils répondent à la définition d'un actif et aux critères de comptabilisation d'un actif. Elle clarifie aussi l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni au critère de comptabilisation d'un actif. L'application de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

##### Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié l'abrégé no 173 (CPN-173) intitulé *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*. Le CPN-173 précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Le CPN-173 s'applique à la Banque depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008 et exige une application rétroactive sans retraitement des états financiers des périodes antérieures. Conformément au CPN-173, une réévaluation au 1<sup>er</sup> novembre 2008 de certains actifs financiers et passifs financiers, y compris des instruments financiers dérivés, doit être effectuée. Tout ajustement de la juste valeur doit être comptabilisé comme un ajustement du solde des bénéfices non répartis à cette date à l'exception de certains ajustements relatifs aux instruments financiers dérivés constitutifs d'une relation de couverture. Dans certains cas précis, toute différence qui en résulterait serait comptabilisée soit dans les *Autres éléments cumulés du résultat étendu*, soit comme un ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert. La Banque estime que l'incidence du CPN-173 est peu importante, néanmoins elle continue d'améliorer ses modèles d'évaluation.

## Note 2 Modifications aux conventions comptables (suite)

### 2B. NORMES COMPTABLES RÉCENTES QUI NE SONT PAS ENCORE ADOPTÉES

#### Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

Le 5 janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582 intitulé *Regroupements d'entreprises*, le chapitre 1601 intitulé *États financiers consolidés* et le chapitre 1602 intitulé *Participations sans contrôle*. Les principales incidences de ces normes sont décrites ci-dessous.

#### Regroupements d'entreprises

Lorsque l'acquéreur obtient le contrôle d'une entreprise, il doit évaluer l'entreprise acquise dans son ensemble pour déterminer sa juste valeur. L'acquéreur doit évaluer les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les frais liés à une acquisition d'entreprise sont comptabilisés aux résultats dans les périodes au cours desquelles ces frais sont engagés et les services reçus, à l'exception des frais d'émission de titres d'emprunt qui sont capitalisés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ou de capitaux propres qui sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres. La norme prévoit une période d'évaluation après la date d'acquisition permettant à l'acquéreur d'ajuster, de manière rétrospective, les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition. Cette nouvelle norme s'appliquera à la Banque de manière prospective aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011. Une adoption anticipée est permise à la condition d'appliquer simultanément les chapitres 1601 et 1602.

#### États financiers consolidés et participations sans contrôle

Le chapitre 1601 fournit des indications visant la préparation d'états financiers consolidés après la date d'acquisition et certains aspects de la consolidation à la date d'acquisition. Le chapitre 1602 fournit des indications sur la comptabilisation et la présentation des participations sans contrôle suite à un regroupement d'entreprises. Ces nouvelles normes s'appliqueront à la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011. Une adoption anticipée est permise à la condition d'adopter simultanément le chapitre 1582.

#### Informations à fournir sur les instruments financiers

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862 du Manuel, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir*, afin d'améliorer les informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur et du risque de liquidité rattaché aux instruments financiers.

Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux :

- Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres observables sur le marché;
- Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres non observables sur le marché.

Les modifications seront en vigueur au moment de la présentation des états financiers annuels de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

#### Dépréciation d'actifs financiers

Le 29 juillet 2009, l'ICCA a publié un tapuscrit qui décrit les modifications approuvées visant le chapitre 3855 du Manuel, intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*. Les modifications sont applicables pour les états financiers annuels des exercices débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2008 ou après, et l'application sera rétroactive jusqu'au début de l'exercice. Il est permis, mais non obligatoire, d'appliquer ces modifications aux états financiers intermédiaires des périodes comprises dans l'exercice d'adoption, à condition que ces états financiers intermédiaires soient publiés le 20 août 2009 ou après cette date. La Banque a décidé d'adopter ces modifications au quatrième trimestre de l'exercice se terminant le 31 octobre 2009, avec application rétroactive au 1<sup>er</sup> novembre 2008. Les modifications sont les suivantes :

- La définition de la catégorie d'actif financier « prêts et créances », catégorie pour laquelle la mesure est effectuée au coût ou au coût non amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, a été modifiée. Par conséquent, les instruments de créances non cotés sur un marché actif peuvent être classés comme des prêts et créances et la dépréciation est déterminée en fonction du modèle des pertes sur créances subies, comme prévu par le chapitre 3025, intitulé *Prêts douteux*. Les prêts et créances qu'une entité a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme doivent être classés comme détenus à des fins de négociation, tandis que les prêts et créances pour lesquels le détenteur pourrait ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial (pour des motifs autres que la détérioration du crédit) doivent être classés comme disponibles à la vente.
- Le reclassement d'actifs financiers détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente dans les prêts et créances est permis, dans certaines circonstances.
- Il faut contrepasser une perte de valeur liée à un instrument de créances disponible à la vente si, durant une période subséquente, la juste valeur de l'instrument augmente et que la hausse peut objectivement être associée à un événement survenu après la constatation de la perte.

La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application initiale de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

**Note 2 Modifications aux conventions comptables (suite)**

**Normes internationales d'information financière (IFRS)**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront présenter leur information selon les IFRS en 2011. La Banque adoptera les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011 et présentera des données à des fins de comparaison pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 2010. La Banque présentera ses états financiers consolidés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012 conformément aux IFRS.

Afin de se préparer à la conversion aux IFRS, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spéciale et établi une structure de gouvernance officielle. L'équipe du projet présente régulièrement des rapports à un comité directeur constitué de membres de la haute direction de tous les services concernés. La Banque travaille actuellement à la phase de planification de la conversion. Celle-ci comprend l'établissement des différences importantes entre les PCGR du Canada existants et les IFRS, la détermination des exigences en matière de technologie de l'information et des incidences opérationnelles, la mise en oeuvre d'un plan détaillé du projet, l'évaluation des ressources qui seront nécessaires et le début de la formation du personnel.

## NOTE 3

### REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le revenu des activités de négociation comprend le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* ainsi que l'incidence des participations sans contrôle.

Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation.

L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Revenu net d'intérêts	115	256	98	477	228
Revenus autres que d'intérêts	41	(92)	(20)	(35)	(101)
Participations sans contrôle	5	(1)	29	14	77
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>163</b>	<b>107</b>	<b>456</b>	<b>204</b>

## NOTE 4

### VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant :

Au 31 juillet 2009

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>							
<b>Encaisse</b>	671	-	-	-	-	-	-
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	-	-	-	1 501	-	-	-
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	-	-	14 917	-	-	-	-
Détenues à des fins de négociation	36 450	4 598	-	-	-	-	-
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	-	-	-	5 812	-	-	-
<b>Prêts</b>	-	-	-	52 456	-	-	-
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	5 305	-	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 117	-	-	-	-	443	272
Créances de clients, de négociants et de courtiers	-	-	-	1 649	-	-	-
Actifs divers	-	-	-	352	-	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>44 238</b>	<b>4 598</b>	<b>14 917</b>	<b>67 075</b>	<b>-</b>	<b>443</b>	<b>272</b>
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	-	-	-	-	34 539	-	-
Entreprises et administrations publiques	-	763	-	-	33 258	-	-
Institutions de dépôts	-	-	-	-	7 451	-	-
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	-	-	-	-	225	-	-
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	-	-	-	-	5 305	-	-
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 743	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	13 522	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 921	-	-	-	-	49	37
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	-	-	-	-	1 124	-	-
Passifs divers	-	-	-	-	4 435	-	-
<b>Débetures subordonnées</b>	-	-	-	-	2 023	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>22 664</b>	<b>763</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>101 882</b>	<b>49</b>	<b>37</b>

**Note 4 Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie (suite)**

Au 31 octobre 2008

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>							
<b>Encaisse</b>	254	-	-	-	-	-	-
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	-	-	-	3 406	-	-	-
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	-	-	12 322	-	-	-	-
Détenues à des fins de négociation	32 178	1 685	-	-	-	-	-
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	-	-	-	7 868	-	-	-
<b>Prêts</b>	-	-	-	51 741	-	-	-
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	4 274	-	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	9 241	-	-	-	-	305	268
Créances de clients, de négociants et de courtiers	-	-	-	2 273	-	-	-
Actifs divers	-	-	-	431	-	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>41 673</b>	<b>1 685</b>	<b>12 322</b>	<b>69 993</b>	<b>-</b>	<b>305</b>	<b>268</b>
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	-	-	-	-	33 098	-	-
Entreprises et administrations publiques	-	567	-	-	36 305	-	-
Institutions de dépôts	-	-	-	-	5 827	-	-
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	-	-	-	-	225	-	-
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	-	-	-	-	4 274	-	-
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 829	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	7 151	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés	8 502	-	-	-	-	35	51
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	-	-	-	-	2 389	-	-
Passifs divers	-	-	-	-	4 094	-	-
<b>Débetures subordonnées</b>	-	-	-	-	2 255	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>24 331</b>	<b>567</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>95 618</b>	<b>35</b>	<b>51</b>

## NOTE 5

### ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Au 31 juillet 2009

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	10 760	30	(18)	10 772
Les provinces	1 741	25	(4)	1 762
Les municipalités et les commissions scolaires	221	4	–	225
Le Trésor américain et autres organismes américains	26	–	–	26
Autres titres de créances	1 116	30	(29)	1 117
Titres de participation	1 052	45	(82)	1 015
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>14 916</b>	<b>134</b>	<b>(133)</b>	<b>14 917</b>

#### Pertes brutes non réalisées

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 31 juillet 2009, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées, comptabilisées aux *Autres éléments du résultat étendu*, sont temporaires.

#### Pertes de valeur comptabilisées

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2009, un montant de 7 M\$ (19 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009) au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente, que la Banque a considérées comme autres que temporaires, a été comptabilisé dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats.

#### Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Au 31 juillet 2009, les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 350 M\$. Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût représente un gain non réalisé de 19 M\$ au 31 juillet 2009.

## NOTE 6

### VÉHICULES D'ACTIFS CADRES

Le 20 août 2007, la Banque a annoncé une série de mesures destinées à préserver ses clients des incertitudes liées au problème de liquidité sur le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque a acheté pour 2 138 M\$ de PCAA, émis par 26 fiduciaires, dont 1 084 M\$ provenant des fonds communs de placement et 559 M\$ des caisses communes administrées par la Banque ainsi que le PCAA détenu par ses clients particuliers et par certains autres clients. Ce montant s'ajoutait aux 156 M\$ de PCAA que la Banque détenait déjà.

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien des investisseurs sur le PCAA structuré émis par des tiers a approuvé une entente de principes visant à restructurer les séries liées au PCAA émis par 20 fiduciaires. Le 24 décembre 2008, une entente a été conclue avec toutes les principales parties prenantes incluant les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, concernant la restructuration du PCAA émis par des tiers d'un montant de 32 G\$. La mise en œuvre du plan de restructuration a été finalisée le 21 janvier 2009.

#### Plan de restructuration

Le PCAA concerné a été remplacé par de nouveaux billets à taux variable à plus long terme assortis d'échéances conçues pour correspondre davantage aux échéances des actifs sous-jacents, avec regroupement de certains actifs de même que la création de facilités de financement de marge pour soutenir tout appel de garantie qui pourrait se produire.

Les séries du PCAA concerné, soutenues en totalité ou en partie par des actifs synthétiques, ont été regroupées dans les véhicules d'actifs cadres (I et II) suivants :

- le véhicule d'actifs cadre I (« VAC I ») est un véhicule pour les investisseurs qui ont choisi d'engager leur part proportionnelle d'une facilité de financement de marge associée à leurs actifs sous-jacents;
- le véhicule d'actifs cadre II (« VAC II ») est un véhicule pour les investisseurs qui ont choisi d'engager moins que leur part proportionnelle d'une facilité de financement de marge (ou aucune part), auquel cas la portion restante sera financée par des tiers.

Les facilités de financement de marge dans VAC I et VAC II sont fournies par des prêteurs tels que des banques canadiennes, des fournisseurs d'actifs, des porteurs de billets et les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta. Les facilités fournies par les gouvernements ont priorité sur toutes les autres facilités de financement de marge et, en cas d'appels de marge, elles seraient les dernières entrées et les premières sorties. Ces facilités sont conçues pour réduire le risque que les nouveaux véhicules ne soient pas en mesure de faire face à des appels de marge si des circonstances futures en justifiaient la nécessité. La Banque s'est engagée à contribuer aux facilités de financement de marge pour un montant de 911 M\$. Au 31 juillet 2009, aucun montant n'a été avancé par la Banque.

Les principales parties concernées par la restructuration ont aussi convenu d'améliorer la transaction en incluant un moratoire de 18 mois à la suite de la clôture, période durant laquelle les appels de marge ne sont pas permis.

Relativement à la contribution d'actifs soutenus par la facilité de financement de marge pour les VAC I ou VAC II, les investisseurs ont reçu une combinaison de billets de catégories A-1, A-2, B et C assortis d'une échéance prévue en janvier 2017. Les actifs inadmissibles dans VAC I et VAC II ont été séparés et les porteurs de billets détenant des séries de PCAA garanties en partie par des actifs inadmissibles ont reçu des billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI) qui reflètent le rendement de l'actif individuel sous-jacent.

Un troisième véhicule, mettant en silo chaque série garantie exclusivement par des actifs traditionnels ou des actifs inadmissibles a été créé sous le nom de véhicule d'actifs cadre III (« VAC III »). Deux principales catégories de billets sont créées dans VAC III : les billets reflète pour les actifs traditionnels (AT) et les billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI). Tous les billets reflète sont liés au rendement net et aux échéances de leurs actifs sous-jacents respectifs.

Le 21 janvier 2009, une cote de crédit de « A » a été attribuée aux billets VAC I et VAC II de catégories A-1 et A-2. Le 11 août 2009, la cote des billets VAC II de catégorie A-2 a été réduite à « BBB (faible) », et la mention « sous surveillance avec implications négatives » a été maintenue. La cote des billets VAC I de catégorie A-2 a aussi été placée « sous surveillance avec implications négatives ». Les cotes des billets de catégorie A-1 émis par les VAC ont été maintenues à « A » et au cours du troisième trimestre 2009, les primes de crédit se sont améliorées.

**Note 6 Véhicules d'actifs cadres (suite)**

Au 31 juillet 2009, la valeur nominale du PCAA détenu par la Banque s'est établie à 1 974 M\$ dont 1 691 M\$ ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et 283 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. Au cours du troisième trimestre 2009, un billet de 29 M\$ a été résilié et la Banque a reçu des remboursements de capital de 47 M\$. Au deuxième trimestre 2009, un swap sur défaillance exclu du moratoire a été résilié et la quote-part de la Banque dans des billets liés à ce contrat dérivé se chiffrait à 43 M\$; la Banque a également reçu un remboursement de capital de 69 M\$ lié au PCAA. Au 31 juillet 2009, la valeur nominale du PCAA détenu par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)

<b>VAC I</b>	
Catégorie A-1	605
Catégorie A-2	553
Catégorie B	94
Catégorie C	39
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	77
<b>Total VAC I</b>	<b>1 368</b>
<b>VAC II</b>	
Catégorie A-1	98
Catégorie A-2	79
Catégorie B	14
Catégorie C	6
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	14
<b>Total VAC II</b>	<b>211</b>
<b>VAC III</b>	
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	92
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	155
<b>Total VAC III</b>	<b>247</b>
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	148
<b>TOTAL</b>	<b>1 974</b>

**Établissement de la juste valeur**

Pour déterminer la valeur du PCAA qu'elle détient, la Banque a établi des fourchettes de la juste valeur estimative. La valeur comptable du PCAA détenu par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 31 juillet 2009, désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, était de 1 152 M\$, et 93 M\$ étaient classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. Au 31 juillet 2009, la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)

VAC I et VAC II	1 113
VAC III	86
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	46
Valeur comptable des billets	1 245
Facilité de financement de marge	(65)
<b>TOTAL</b>	<b>1 180</b>

Comme la valeur comptable du PCAA détenu par la Banque au 31 janvier et au 30 avril 2009 se situait dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 31 juillet 2009, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au cours du troisième trimestre 2009.

Pour les neuf premiers mois de 2009, une perte de 190 M\$ a été comptabilisée au poste *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats suite à la mise en œuvre du plan de restructuration.

Pour établir la juste valeur des billets VAC et excluant les actifs inadmissibles, la Banque a tenu compte de la qualité des actifs sous-jacents. La Banque a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Le taux d'actualisation s'appuie à 80 % sur des tranches de l'indice CDX.IG et à 20 % sur un panier de valeurs mobilières adossées à des actifs tels que des créances sur cartes de crédit, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (TACHR), des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC) et des prêts automobiles. Les cotes de crédit et les coupons s'appuient sur les conditions prévues dans les billets VAC. Les maturités sont établies en fonction des flux de trésorerie anticipés des actifs sous-jacents.

Pour les actifs inadmissibles, la juste valeur des billets reflète est déterminée selon une analyse des actifs sous-jacents des billets et la valeur marchande d'instruments comparables. Dans le cas des TACHR, les justes valeurs ont été déterminées selon l'indice ABX; en ce qui concerne les TACHC, des indices TACHC, dont l'indice CMBX, ont été choisis. Quant aux instruments financiers dérivés, la Banque a eu recours à des modèles d'évaluation qui sont couramment utilisés par les intervenants sur le marché avec des données fondées sur des facteurs observables sur les marchés : indices CDX.IG, corrélation de base et taux d'intérêt.

**Note 6 Véhicules d'actifs cadres (suite)**

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 juillet 2009, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit des billets. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 juillet 2009 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 10 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 70 M\$ à 90 M\$; et
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 60 M\$ à 80 M\$.

L'évaluation de la juste valeur du PCAA est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du PCAA comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du PCAA, car il n'existe pas de marché actif à cet égard, et (3) les impacts du ralentissement économique sévère et prolongé en Amérique du Nord.

**Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets VAC**

La Banque a offert à la clientèle commerciale et aux grandes sociétés détenant des billets VAC des facilités de crédit améliorées pour répondre à leurs besoins de liquidité. Ces facilités de crédit couvrent jusqu'à 75 % de la valeur nominale des billets. Les ententes de crédit comportent aussi une option en faveur de l'emprunteur lui permettant de céder à la Banque, à compter de la date d'échéance de la facilité de crédit, les billets restructurés pour assurer le paiement du capital de la facilité de crédit. Ces facilités de crédit sont disponibles pendant une période de deux à trois ans, avec une possibilité de prolongation par la Banque, si les emprunteurs maintiennent des relations bancaires normales avec la Banque durant la période de la facilité de crédit.

Durant le premier trimestre 2009, la Banque a enregistré une dotation aux pertes sur créances de 126 M\$ liée à ces nouvelles facilités de crédit. Ce montant est présenté dans la rubrique *Passifs divers* au bilan consolidé. Une provision générale pour risque de crédit à l'égard de prêts garantis par du PCAA d'un montant de 23 M\$ a été enregistrée au cours de l'exercice 2008. Ces provisions s'appuient sur l'évaluation par la Banque de la valeur de la garantie à la date d'échéance des prêts et elles sont principalement attribuables aux facilités de crédit garanties par des billets adossés à des actifs inadmissibles.

Au 31 juillet 2009, l'encours des facilités de crédit améliorées était de 255 M\$. Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients ont été estimés comme suit :

Biens affectés en garantie (en millions de dollars)	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration <sup>(2)</sup>
<b>VAC II</b>			
Catégorie A-1	427	–	339
Catégorie A-2	410	–	324
Catégorie B	74	–	59
Catégorie C	28	–	22
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	131	102	–
<b>Total VAC II</b>	<b>1 070</b>	<b>102</b>	<b>744</b>
<b>VAC III</b>			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	52	–	32
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	169	135	–
<b>Total VAC III</b>	<b>221</b>	<b>135</b>	<b>32</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 291</b>	<b>237</b>	<b>776</b>

(1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets.

(2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets.

La Banque avait aussi offert des facilités de crédit aux emprunteurs pour leurs besoins de liquidité jusqu'à ce que les facilités de crédit améliorées soient rendues disponibles. Au 31 juillet 2009, l'encours de ces facilités de crédit représentait 50 M\$ avec recours à l'égard des emprunteurs.

**Note 6 Véhicules d'actifs cadres (suite)**

**Enquête des autorités de réglementation**

Au début de l'exercice 2008, l'Autorité des marchés financiers (AMF), la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (maintenant l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières – OCRCVM) ont affirmé qu'elles avaient débuté une enquête visant l'ensemble de l'industrie afin d'examiner la vente et la distribution au Canada de PCAA émis par des tiers et le comportement des divers intervenants sur le marché au cours des semaines qui ont mené à la débâcle de la mi-août 2007. À la suite de leur enquête, les autorités de réglementation pourraient imposer des sanctions aux intervenants sur le marché.

La filiale de courtage en valeurs mobilières de la Banque, Financière Banque Nationale (FBN), a reçu les conclusions préliminaires du personnel des autorités de réglementation. L'avis d'exécution précise les questions qui ont fait l'objet de l'enquête et indique que le personnel des autorités de réglementation envisage le début des procédures relativement aux questions qui visent la FBN.

L'avis d'exécution donne le droit à la FBN de présenter ses arguments avant le début des procédures. La FBN compte exercer ce droit et continuer d'accorder son entière coopération aux autorités de réglementation.

Consulter également la note 17 *Litiges* à la page 45.

## NOTE 7

### PRÊTS

#### RÉPARTITION DES PRÊTS BRUTS ET DOUTEUX PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS

	Au 31 juillet 2009			Neuf mois terminés le 31 juillet 2009	
	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques	Dotations spécifiques aux pertes sur créances	Radiations
Particuliers <sup>(1)</sup>	17 805	53	19	69	114
Hypothèques résidentielles	14 726	29	3	(3)	1
Hypothèques non résidentielles	1 322	15	5	–	2
Agriculture, pêche et piégeage	1 857	41	24	6	7
Institutions financières	2 716	5	2	2	–
Fabrication	2 247	84	33	24	13
Construction et services immobiliers	1 828	14	9	2	4
Transports et communications	866	3	1	1	–
Mines, carrières et énergie	1 169	1	1	–	4
Exploitation forestière	81	4	2	–	1
Administrations publiques	1 309	–	–	–	–
Commerce de gros	551	9	6	4	1
Commerce de détail	1 467	38	25	7	1
Services	2 533	67	20	9	2
Autres	2 473	17	14	4	2
Total – Entreprises et administrations publiques	20 419	298	142	59	37
<b>Total</b>	<b>52 950</b>	<b>380</b>	<b>164</b>	<b>125</b>	<b>152</b>

(1) Incluant les prêts à la consommation, les créances sur cartes de crédit et les autres prêts aux particuliers

**Note 7 Prêts (suite)**

**QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS**

Au 31 juillet 2009	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	Total
Ni en souffrance <sup>(1)</sup> ni douteux	14 528	17 721	19 892	52 141
En souffrance mais non douteux	169	31	229	429
Douteux	29	53	298	380
	14 726	17 805	20 419	52 950
Moins : provisions spécifiques	3	19	142	164
<b>Sous-total</b>	<b>14 723</b>	<b>17 786</b>	<b>20 277</b>	<b>52 786</b>
Moins : provision générale <sup>(3)</sup>				330
<b>Total</b>				<b>52 456</b>

(1) Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(2) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(3) La provision générale pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.

**PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX**

Au 31 juillet 2009	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux			
1 mois de retard	48	12	159
2 mois de retard	13	6	24
3 mois de retard et plus <sup>(1)</sup>	108	13	46
<b>Total</b>	<b>169</b>	<b>31</b>	<b>229</b>

Au 31 octobre 2008	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux			
1 mois de retard	39	12	33
2 mois de retard	14	7	25
3 mois de retard et plus <sup>(1)</sup>	47	11	39
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>97</b>

(1) Comprend les prêts assurés et entièrement garantis à l'égard desquels, de l'avis de la direction, il n'existe pas de doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou de l'intérêt. Les créances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie puisque la radiation de ces créances ne s'effectue qu'après plus de 180 jours de souffrance.

**Note 7 Prêts (suite)**

**PRÊTS DOUTEUX**

Au 31 juillet 2009	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	29	3	26
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	53	19	34
Aux entreprises et aux administrations publiques	298	142	156
<b>Total</b>	<b>380</b>	<b>164</b>	<b>216</b>

Au 31 octobre 2008	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	31	3	28
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	37	14	23
Aux entreprises et aux administrations publiques	239	121	118
<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>138</b>	<b>169</b>

**PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Neuf mois terminés le 31 juillet 2009	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	3	14	121	138
Dotations aux pertes sur créances	(3)	69	59	125
Radiations	(1)	(39)	(37)	(77)
Radiations sur cartes de crédit	–	(75)	–	(75)
Recouvrements	4	50	(1)	53
Provisions spécifiques à la fin	3	19	142	164
Provision générale <sup>(1)</sup> au début				331
Dotations aux pertes sur créances				126 <sup>(2)</sup>
Radiations				(1)
Provision générale <sup>(3)</sup> à la fin				456
Provisions spécifiques et générale à la fin				620
Moins : provision pour engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA				(126) <sup>(2)</sup>
Provisions pour pertes sur créances à la fin				494

Neuf mois terminés le 31 juillet 2008	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	1	12	107	120
Dotations aux pertes sur créances	(1)	55	18	72
Radiations	–	(35)	(46)	(81)
Radiations sur cartes de crédit	–	(55)	–	(55)
Recouvrements	3	36	38	77
Provisions spécifiques à la fin	3	13	117	133
Provision générale <sup>(4)</sup> au début				308
Dotations aux pertes sur créances <sup>(1)</sup>				23
Provision générale <sup>(1)</sup> à la fin				331
Provisions pour pertes sur créances à la fin				464

- (1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 23 M\$ constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.  
 (2) Dotations constituées à l'égard de nouvelles facilités de crédit accordées aux clients détenant du PCAA. Cette provision générale est comptabilisée dans la rubrique *Autres passifs* au bilan consolidé.  
 (3) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 22 M\$ constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.  
 (4) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque.

## NOTE 8

### CESSIONS DE CRÉANCES

#### Nouvelles activités de titrisation

##### Prêts hypothécaires assurés et créances sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires.

En vertu d'une entente de 1998, elle vend également à une fiducie des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable.

Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est comptabilisé dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	956	1 035	797
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	74	84	31
Passif de gestion pris en charge	(6)	(6)	(4)
	1 024	1 113	824
Créances titrisées et vendues	966	1 049 <sup>(1)</sup>	802 <sup>(2)</sup>
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	58	64	22
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les <i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	–	–	45

(1) Comprend 157 M\$ de créances titrisées au 1<sup>er</sup> trimestre 2009

(2) Comprend 272 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs

Activités de titrisation pour les neuf mois terminés le	31 juillet 2009	31 juillet 2008	
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit
Produit net en espèces	3 095	2 693	398 <sup>(1)</sup>
Titres acquis adossés à des créances mobilières <sup>(2)</sup>	–	–	23
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	241	89	13
Passif de gestion pris en charge	(19)	(15)	(3)
	3 317	2 767	431
Créances titrisées et vendues	3 134 <sup>(3)</sup>	2 704 <sup>(4)</sup>	423
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	183	63	8
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les <i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	–	471	–

(1) Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 423 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 23 M\$ et les frais de transaction.

(2) Ces titres sont présentés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* du bilan consolidé.

(3) Comprend 160 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs

(4) Comprend 541 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs

**Note 8 Cessions de créances (suite)**

**Incidence des activités de titrisation sur certains postes de l'état consolidé des résultats**

Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 31 juillet	2009		2008		2009		2008	
	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
Prêts hypothécaires assurés	58	22	5	5	–	–	63	27
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	26	28	6	7	–	(2)	32	33
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>50</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>–</b>	<b>(2)</b>	<b>95</b>	<b>60</b>

Revenus de titrisation pour les neuf mois terminés le 31 juillet	2009		2008		2009		2008	
	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
Prêts hypothécaires assurés	183	63	15	14	–	–	198	77
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	72	68	17	17	6	2	95	87
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>131</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>293</b>	<b>164</b>

(1) Opérations de titrisation à rechargement

**Hypothèses clés**

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2009.

	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit
	Taux fixe	
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	28,7	–
Taux de remboursement (par mois)	–	27,5 %
Taux de remboursement anticipé	17,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	3,3 %	10,7 %
Pertes sur créances prévues	–	4,9 %
Taux d'actualisation	1,7 %	17,0 %

**Autres cessions**

La Banque vend des prêts hypothécaires assurés et non assurés à un fonds commun de placement administré par la Banque. Le gain ou la perte avant impôts est comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts – Divers* de l'état consolidé des résultats.

	Trimestre terminé le	Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Produit net en espèces	84	361	76
Prêts hypothécaires non assurés vendus	81	349	75
<b>Gain avant impôts</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>1</b>

## NOTE 9

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À DES FINS DE NÉGOCIATION

#### Valeurs mobilières

Depuis le quatrième trimestre 2008, la Banque a désigné comme étant détenues à des fins de négociation, en vertu de l'option juste valeur, des valeurs mobilières qui ont été acquises afin de couvrir économiquement certains instruments financiers dérivés. La Banque a recours à cette option conformément à sa stratégie de gestion des risques qui permet de gérer ensemble ces valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés impliqués sur la base de la juste valeur et ainsi réduire sensiblement les risques financiers. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2009, la Banque a désigné des valeurs mobilières ayant un coût initial de 0,7 G\$. Au 31 juillet 2009, la juste valeur totale des valeurs mobilières désignées comme étant détenues à des fins de négociation totalise un montant de 3,4 G\$. La variation de la juste valeur au montant de 57 M\$ pour le trimestre représente une perte et a été comptabilisée dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats (gain de 41 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009).

Au cours du premier trimestre 2009, la Banque a également désigné le PCAA avec un ou plusieurs dérivés incorporés comme valeurs mobilières détenues à des fins de négociation en vertu de l'option juste valeur. Au 31 juillet 2009, la juste valeur de ces billets est de 1,2 G\$ et aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats pour le troisième trimestre 2009.

#### Dépôts

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation en vertu de l'option juste valeur. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* du bilan consolidé. La juste valeur de ces dépôts totalise 763 M\$ au 31 juillet 2009. La variation de la juste valeur au montant de 61 M\$ pour le trimestre a été constatée comme une perte dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats (57 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009). La variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit représente une perte non réalisée et totalise un montant de 30 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2009 (19 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009).

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable au changement de risque de crédit de ces passifs financiers, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument au moyen des taux suivants : d'abord, au moyen d'un taux d'actualisation observé qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, au moyen d'un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart entre ces valeurs obtenues est comparé avec l'écart obtenu au moyen des mêmes taux en date de fin de période.

Contractuellement, le montant à l'échéance que la Banque sera tenue de payer aux détenteurs de ces dépôts est variable et sera différent de la juste valeur au 31 juillet 2009.

## NOTE 10

### DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Le 16 avril 2009, la Banque a racheté, aux fins d'annulation, des débentures subordonnées d'une valeur totale de 250 M\$ échéant le 16 avril 2014.

## NOTE 11

### PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

	31 juillet 2009	31 octobre 2008
400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC	400	400
350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d'actifs BNC	350	350
Fonds communs de placement consolidés conformément à l'application de la NOC-15	23	51
Autres entités consolidées conformément à l'application de la NOC-15	443	1 210
Autres	15	18
<b>Total</b>	<b>1 231</b>	<b>2 029</b>

## NOTE 12

### CAPITAL-ACTIONS

	Au 31 juillet 2009		Neuf mois terminés le 31 juillet 2009	
	Nombre d'actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 15	8 000 000	200	9	1,0969
Série 16	8 000 000	200	7	0,9094
Série 20	6 900 000	173	8	1,1250
Série 21	8 050 000	201	8	1,0078
Série 24	6 800 000	170	7	0,9640
Série 26	5 800 000	145	5	0,8917
	43 550 000	1 089	44	
Actions ordinaires	160 603 594	1 700	298	1,8600
		2 789	342	

#### Émission d'actions privilégiées

Le 30 janvier 2009, la Banque a émis 4 000 000 actions privilégiées de premier rang série 26 à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,4125 \$ l'action. Le dividende initial était payable le 15 mai 2009 et s'élevait à 0,47918 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d'attribution en excédent de l'émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu'à 3 000 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 1 800 000 actions privilégiées série 26. La Banque a reçu en contrepartie 141 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$.

Le 14 janvier 2009, la Banque a émis 5 000 000 actions privilégiées de premier rang série 24 à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,4125 \$ l'action. Le dividende initial était payable le 15 mai 2009 et s'élevait à 0,55151 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d'attribution en excédent de l'émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu'à 3 000 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 1 800 000 actions privilégiées série 24. La Banque a reçu en contrepartie 165 M\$, déduction faite des commissions de 5 M\$.

Le 16 avril 2008, la Banque a émis 6 000 000 actions privilégiées de premier rang série 20 à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,375 \$ l'action, pour une contrepartie de 146 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d'attribution en excédent de l'émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu'à 900 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 900 000 actions privilégiées série 20. La Banque a reçu en contrepartie 22 M\$, déduction faite des commissions de 1 M\$.

#### Régime de réinvestissement des dividendes

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses actionnaires ordinaires et privilégiés. La participation à ce régime est facultative. Selon les modalités de ce régime, l'acquisition des actions pour les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent ou par versements en espèces facultatifs. Les actions ordinaires sont émises pour un montant équivalant à la moyenne des cours de clôture négocié à la bourse de Toronto des cinq jours ouvrables précédant immédiatement une date de versement d'un dividende. Depuis le 27 mai 2009, les actions peuvent être émises en tenant compte d'un escompte d'émission maximal de 5 %; le conseil d'administration de la Banque a établi cet escompte à 2 % jusqu'à nouvel ordre. Le montant de l'escompte applicable ainsi que les catégories ou séries d'actions admissibles visées sont déterminés par la Banque.

#### Rachat d'actions ordinaires

Le 1<sup>er</sup> février 2008, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à concurrence de 4 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 30 janvier 2009. Le 1<sup>er</sup> février 2007, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 102 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 31 janvier 2008.

Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2009 et 2008, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions.

#### Ratios de fonds propres réglementaires

Le Surintendant des institutions financières considère que les institutions bien capitalisées maintiennent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de catégorie 1, et de 10 % pour le total des fonds propres réglementaires. La Banque a maintenu des ratios qui satisfont à ces exigences tant au 31 juillet 2009 qu'au 31 juillet 2008. Outre les ratios de fonds propres réglementaires, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier maximal. L'effet de levier se calcule en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par le total de ses fonds propres. Le levier de la Banque répond aux exigences du test de levier tant au 31 juillet 2009 qu'au 31 juillet 2008.

## NOTE 13

### PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Charge au titre des prestations de retraite	7	8	9	23	28
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	3	2	3	7	8

## NOTE 14

### RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

#### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, la Banque a octroyé 2 357 740 options d'achat d'actions (2 260 036 en 2008) d'une juste valeur de 5,65 \$ par option (9,21 \$ en 2008).

Au 31 juillet 2009, il y avait 8 056 813 options d'achat d'actions en circulation.

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide d'une variante du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Neuf mois terminés le	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Taux d'intérêt hors risque	2,23 %	4,40 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	41,0 %	25,3 %
Dividendes prévus	7,1 %	4,6 %

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	4	3	9	8

#### Régime de droits à la plus-value des actions (DPVA)

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, la Banque a octroyé 56 892 DPVA. Au 31 juillet 2009, 200 799 DPVA étaient en circulation.

#### Régime d'unités d'actions différées pour dirigeants (UAD)

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, la Banque a octroyé 44 416 UAD. Au 31 juillet 2009, 106 778 UAD étaient en circulation.

#### Régimes d'unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR)

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, la Banque a octroyé 715 816 UAR. Au 31 juillet 2009, 860 035 UAR étaient en circulation.

#### Régime de rémunération différée de Financière Banque Nationale

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, Financière Banque Nationale a octroyé 111 980 unités. Au 31 juillet 2009, 1 071 471 unités étaient en circulation.

## NOTE 15

### CHARGES DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2008, le conseil d'administration a approuvé la restructuration de la structure organisationnelle de la Banque. Les objectifs de la restructuration visent à aligner les modèles de distribution et de fonctionnement de la Banque sur les besoins des clients ainsi qu'à simplifier les processus et à renforcer l'efficacité des fonctions corporatives.

Les versements reliés aux provisions pour charges de restructuration sont présentés dans le tableau suivant :

Neuf mois terminés le 31 juillet	2009			2008
	Indemnités de départ	Autres charges	Total	Total
Solde au début	51	10	61	7
Versements au cours des neuf premiers mois	(36)	(10)	(46)	(3)
<b>Solde à la fin</b>	<b>15</b>	<b>–</b>	<b>15</b>	<b>4</b>

## NOTE 16

### BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action est calculé en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2009	30 avril 2009	31 juillet 2008	31 juillet 2009	31 juillet 2008
<b>Bénéfice par action ordinaire de base</b>					
Bénéfice net	303	241	286	613	706
Dividendes sur actions privilégiées	16	16	10	44	21
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	287	225	276	569	685
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	160 322	159 927	158 890	160 003	158 422
<b>Bénéfice par action ordinaire de base (en dollars)</b>	<b>1,79</b>	<b>1,41</b>	<b>1,73</b>	<b>3,56</b>	<b>4,32</b>
<b>Bénéfice par action ordinaire dilué</b>					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	287	225	276	569	685
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	160 322	159 927	158 890	160 003	158 422
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)					
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	967	187	583	417	644
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	161 289	160 114	159 473	160 420	159 066
<b>Bénéfice par action ordinaire dilué (en dollars)</b>	<b>1,78</b>	<b>1,41</b>	<b>1,73</b>	<b>3,55</b>	<b>4,30</b>

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2009, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 4 006 391 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 58,96 \$ (un nombre moyen de 5 767 474 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 55,27 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2009 et un nombre moyen de 4 309 528 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 58,89 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2008) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 5 225 730 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 56,21 \$ (un nombre moyen de 4 014 041 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 59,41 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2008) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

## NOTE 17

### LITIGES

Dans le cours normal de leurs affaires, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations, incluant notamment des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées. Plusieurs des procédures judiciaires sont liées à ses activités de prêts, lesquelles surviennent notamment lorsque la Banque entreprend des démarches visant le recouvrement de ses créances.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse à des recours collectifs intentés par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transaction et l'augmentation non sollicitée de limite de cartes de crédit ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives provinciales relatives à la protection du consommateur. Tous ces recours soulèvent plusieurs questions complexes et leurs résolutions pourraient donc s'étendre sur plusieurs années. Ces recours collectifs font l'objet d'une défense vigoureuse par la Banque qui fait valoir des motifs sérieux de contestation.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que le montant du passif éventuel s'y rapportant, pris individuellement ou globalement, pourrait avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation pour un exercice donné, il n'aurait pas de répercussion défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

## NOTE 18

### INFORMATIONS SECTORIELLES

Trimestre terminé le 31 juillet	2009		2008		2009		2008		2009		2008	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total			
Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	353	351	27	32	183	160	(109)	(97)	454	446		
Revenus autres que d'intérêts <sup>(1)</sup>	235	217	160	171	221	202	62	21	678	611		
Revenu total	588	568	187	203	404	362	(47)	(76)	1 132	1 057		
Charges d'exploitation	337	323	149	155	163	159	14	22	663	659		
Contribution	251	245	38	48	241	203	(61)	(98)	469	398		
Dotations aux pertes sur créances	54	47	–	–	8	–	(16)	(17)	46	30		
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	197	198	38	48	233	203	(45)	(81)	423	368		
Charge (économie) d'impôts <sup>(1)</sup>	63	65	12	16	71	65	(36)	(51)	110	95		
Participations sans contrôle	–	–	1	1	(5)	(27)	14	13	10	(13)		
Bénéfice net (perte nette)	134	133	25	31	167	165	(23)	(43)	303	286		
Actif moyen	56 718	52 684	698	704	102 890	87 358	(14 375)	(11 209)	145 931	129 537		

Neuf mois terminés le 31 juillet	2009		2008		2009		2008		2009		2008	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total			
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	1 055	1 037	99	94	588	394	(241)	(292)	1 501	1 233		
Revenus autres que d'intérêts <sup>(2)</sup>	652	624	467	527	430	465	(11)	23	1 538	1 639		
Revenu total	1 707	1 661	566	621	1 018	859	(252)	(269)	3 039	2 872		
Charges d'exploitation	983	958	435	454	502	484	42	29	1 962	1 925		
Contribution	724	703	131	167	516	375	(294)	(298)	1 077	947		
Dotations aux pertes sur créances	149	135	–	–	18	(2)	84	(38)	251	95		
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	575	568	131	167	498	377	(378)	(260)	826	852		
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	183	186	40	56	149	135	(189)	(187)	183	190		
Participations sans contrôle	–	–	2	3	(14)	(77)	42	30	30	(44)		
Bénéfice net (perte nette)	392	382	89	108	363	319	(231)	(103)	613	706		
Actif moyen	55 757	51 813	658	701	100 880	86 441	(13 704)	(12 180)	143 591	126 775		

#### Particuliers et entreprises

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

#### Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires, les services de conseils en placement et la gestion de portefeuille.

#### Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

#### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

#### Équivalent imposable

(1) Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note 1 à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge (économie) d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 32 M\$ (32 M\$ en 2008) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 1 M\$ (12 M\$ en 2008). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.

(2) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009, le revenu net d'intérêts a été majoré de 93 M\$ (96 M\$ en 2008) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 13 M\$ (50 M\$ en 2008). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.

# RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Courriel : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)

Site web : [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

Site Internet : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

Informations générales : [telnat@bnc.ca](mailto:telnat@bnc.ca)

## Date de publication du prochain rapport trimestriel pour l'exercice 2009

Quatrième trimestre : 3 décembre 2009

## Divulgaration des résultats du troisième trimestre 2009

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 27 août 2009 à 13h30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 862-3908 ou 416 641-6130
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 3 septembre 2009 en composant le 1 800 408-3053 ou le 416 695-5800. Le code d'accès est le 6733150#.

### Diffusion de l'appel sur le web

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs)
- Une version archivée de l'événement diffusé sur le web sera disponible après la fin de l'appel.

### Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site web de la Banque Nationale du Canada à [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

## Agent de transfert et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transfert Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

## Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, rue University, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Internet : [www.computershare.com](http://www.computershare.com)

## Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent de transfert.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque Nationale offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien au moyen de versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre. Ce régime accorde aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées un escompte d'émission maximal de 5 % sur le prix moyen de souscription des actions ordinaires acquises par le biais du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur leurs actions; le conseil d'administration de la Banque a établi cet escompte à 2 % jusqu'à nouvel ordre. Lors du précédent versement trimestriel effectué en date du 1<sup>er</sup> août 2009, le prix moyen de souscription, tenant compte de l'escompte, était de 55,72 \$. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada au 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non-inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).



**BANQUE  
NATIONALE**

**GROUPE FINANCIER**

**Siège social**

600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) Canada  
H3B 4L2

[www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

La Banque Nationale du Canada contribue à la protection de l'environnement.  
Papier Cascades, Rolland Enviro100, 100 % de fibres recyclées postconsommation.



100%



Contribue à l'utilisation responsable  
des ressources forestières.  
www.fsc.org  
Cert no. SGS-COC-2332

© 1996 Forest Stewardship Council

